

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED KHIDER -BISKRA-  
DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES  
FILIERE DE FRANÇAIS



MEMOIRE PRESENTE POUR L'OBTENTION  
DU DIPLOME DE MASTER  
OPTION : DIDACTIQUE DE LANGUES- CULTURES  
THEME

**L'analyse de la visée argumentative dans le  
discours oral de Tariq RAMADAN**

*Cas de la conférence de :*

*La famille : de l'idéal à la réalité ; des étapes, des exigences, un djihad*

Dirigé par:

-Dr. Mohammed MEKHACHE

Présenté et soutenu par :

-M<sup>lle</sup> ZEROUALI Karima

Année universitaire

2015/2016



# ***REMERCIEMENTS***

- *Je remercie Dieu, le Tout Puissant et le Miséricordieux, de m'avoir aidé à accomplir ce mémoire de Master qui est le résultat d'un travail de recherche de plusieurs mois. En préambule, je souhaite adresser mes remerciements aux personnes qui m'ont apporté leur soutien.*
- *Tous mes remerciements et toute ma gratitude vont vers mon directeur de recherche, le Docteur Mekhnache Mohammed pour sa disponibilité et sa rigueur scientifique. Dès le début, il s'est montré infiniment positif envers mes idées concernant la question de la recherche. Il a donné du sens à la progression de la recherche et m'a guidée avec ses bons conseils et ses corrections pertinentes.*
- *Je remercie monsieur Djoudi Mohamed pour sa disponibilité, ses précieux conseils et sa générosité durant ces années d'études.*
- *Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement le docteur et l'auteur Bakhouche Zine de m'avoir accordé toute sa confiance et de me faire part de ses premières esquisses romanesques.*
- *J'adresse aussi mes sincères remerciements à l'ensemble des enseignants du département de français pour les connaissances et le savoir qu'ils m'ont transmis tout au long de ma formation.*
- *Je remercie enfin les membres du jury d'avoir pris la peine de lire et de juger ce modeste travail.*

# ***DEDICACE***

*Je dédie ce modeste travail*

- *À mes chers parents qui ont toujours été à mes cotés et m'ont toujours soutenue*
- *À mes sœurs Abir et Malak*
- *À mes frères Ramzi, Fares et Ayoub*
- *À mes chers grands-parents, oncles, tentes, cousins et cousines*
- *À mon oncle Hamza, sa femme et leur fils le plus adorable Djihad*
- *À mes amies Asma, Louiza et Samia*
- *À mes camarades qui m'ont aidée à la réalisation de mon expérimentation : Firouze, Soumia, Amina, Issam et Ismail*
- *À tous ceux qui m'aiment et me respectent*

## **RESUME**

Nous constatons que l'étudiant du français langue étrangère est incapable d'analyser un discours produit en situation réelle, sans recourir à des reformulations du même discours. Notre souci, à travers cette modeste contribution, est de permettre à l'étudiant d'exploiter ses acquis théoriques et ses compétences communicatives par le biais de l'analyse du discours. Afin de répondre aux questions de départ qui nous paraissent contemporaines, nous avons exploité un des discours de l'islamologue Tariq RAMADAN, comme étant un corpus oral authentique, pour appliquer les techniques d'analyse du discours et étudier sa visée argumentative.

Pour rendre à l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère son utilité professionnelle et sociale, il nous paraît que l'intégration de l'analyse du discours, dans ce processus, serait le moyen idéal qui favoriserait l'application de diverses théories, qui s'intéressent à la langue comme objet d'étude, pour leurs donner du sens.

***Mots clés*** : Discours oral, analyse du discours, visée argumentative, modalisateurs, analyse argumentative.

# **INTRODUCTION GENERALE**

---

## INTRODUCTION GENERALE

Au quotidien, toute personne est exposée à de nombreuses situations discursives auxquelles elle participe ou non, sans qu'elle n'en soit nécessairement consciente. Tout discours a du sens et une finalité d'avoir une influence sur l'auditoire. C'est pourquoi toute activité discursive est porteuse d'une dimension argumentative qui vise à faire adhérer l'auditoire à une opinion ou à une façon de voir le monde.

Dernièrement, le discours est devenu une unité interdisciplinaire qui concerne plusieurs disciplines. L'analyse du discours est la théorie qui s'intéresse à cette unité et qui fait appel à diverses compétences. Elle a toujours été à la disposition de plusieurs autres disciplines (sciences politiques, sciences humaines, sociologie, linguistique, psychologie,...etc.). Elle est très vague et a des liens avec plusieurs théories (la pragmatique, la rhétorique, l'énonciation, la stylistique, l'argumentation, etc.). Mais la théorie, qui mérite qu'on lui prête une grande attention dans ce présent travail, est celle de l'argumentation, parce qu'elle intervient pour dominer tout fonctionnement discursif, au point que tout est devenu argument dans les discours explicitement ou implicitement.

Notre étude envisage la question de l'interdisciplinarité entre la théorie de l'analyse du discours avec la didactique du français langue étrangère. Aujourd'hui, l'enseignement des langues étrangères s'intéresse de plus en plus aux compétences communicatives langagières, il fait référence aux approches communicatives et actionnelles, ou comme le mentionne Cl. Bourguignon (2010), cité par J-P Robert & Co, « *l'approche communic'actionnelle* »<sup>1</sup>. Pour ce faire, il est nécessaire qu'il s'ouvre sur les autres disciplines. Il faudrait intégrer la notion du discours dans les différents cycles (moyen, secondaire, universitaire) pour préparer l'élève ou l'étudiant à affronter cette unité dans les situations de communications réelles.

---

<sup>1</sup> ROBERT, J-P., ÉVELINE, R., CLAUS R., (2011), *Faire classe en FLE. Une approche actionnelle et pragmatique*, Hachette FLE, Paris, p.94.

Le sujet de notre étude porte donc sur l'analyse des stratégies argumentatives dans le discours oral par le biais des modalisateurs. Pour ce faire, nous avons opté pour ce thème qui s'intitule « *La visée argumentative dans le discours oral de Tariq RAMADAN, cas de la conférence de La famille : de l'idéal à la réalité, des étapes, des exigences, un djihad* ». Les explications que nous pouvons donner au choix de ce thème sont diverses. Le phénomène observé qui constitue notre constat est que la majorité des étudiants en didactique du FLE, n'arrivent pas à analyser et interpréter un discours oral ou écrit en cette langue étrangère qui est censée être la "leur". Autrement dit, l'étudiant en didactique du français langue étrangère n'utilise pas d'une manière avantageuse les différentes théories acquises durant sa formation, ce qui crée des lacunes au niveau de sa performance. Pour cette raison, nous nous sommes posé plusieurs questions :

- Pourquoi la notion de discours fait l'actualité dans la majorité des disciplines ? Par quoi se distingue-t-elle du texte ?

- Comment analyse-t-on un discours en français langue étrangère ? Quelles sont les techniques d'analyse ?

- Que fait-t-on de toutes les théories apprises durant sa formation ?

- Quel est l'enjeu d'intégrer l'analyse du discours à la didactique du français langue étrangère ?

- Comment l'analyse du discours peut servir à la didactique des langues étrangère ?

- Comment le processus argumentatif est devenu une partie intégrante de tout fonctionnement discursif ?

Toutes ces questions que nous nous sommes posées convergent vers notre principale problématique : Comment l'analyse du discours peut déceler la visée argumentative dans un discours oral ?

Afin de répondre à ces questions et à d'autres qui pourraient au cours de notre chevauchée scientifique surgir, nous proposons deux hypothèses que nous allons confirmer ou infirmer à la fin de notre travail :

- L'analyse du discours permettrait, à l'étudiant en didactique de français langue étrangère, d'exploiter et de rendre applicables ses compétences discursives et langagières.

- L'analyse du discours aiderait à étudier les stratégies rigoureusement argumentatives dans le discours oral par le biais des modalisateurs argumentatifs.

Nous désirons, en premier lieu, à travers ce mémoire d'intégrer et de rendre abordable la théorie de l'analyse du discours oral en didactique du FLE. Cette théorie fait appel aux compétences linguistiques (grammaticales, lexicales, sémantiques, etc.), sociolinguistiques, pragmatiques, communicatives langagières, analytiques, etc. qu'il faudrait savoir les exploiter lorsqu'il s'agit d'analyser un discours en langue étrangère. En second lieu, nous cherchons à étudier les stratégies argumentatives dans le discours oral. Pour atteindre ces objectifs, il faut croiser et aborder ces théories dans notre travail théorique.

Pour notre choix du corpus, il s'agit d'un extrait d'une conférence de Tariq RAMADAN qui s'intitule « *La famille : de l'idéal à la réalité* », cette conférence dure une heure et vise un public francophone dans L'Union des Organisations Islamiques de France (dans sa 25<sup>ème</sup> rencontre annuelle des musulmans de France, en 2008). Il n'est pas question d'analyser toute la conférence, notre choix s'est porté pour un extrait des premières quinze minutes du discours. C'est à partir de ce corpus que nous allons étudier les stratégies discursives et argumentatives dans le discours oral. Ce corpus sera présenté à un échantillon d'étudiants du département du français à l'université Mohamed Khider-Biskra-. Il est important de préciser que la question de représentativité ne constituera pas l'objectif de notre travail, c'est l'analyse qualitative qui nous intéresse et non l'analyse quantitative.

Notre travail, qui s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours, exploite trois méthodes ; descriptive, analytique et comparative, car nous allons d'abord décrire la théorie de l'analyse du discours et notre corpus. Ensuite, nous passerons à la phase d'analyse qui vise essentiellement à faire ressortir les stratégies argumentatives en s'appuyant sur des éléments théoriques. A la fin, il est obligatoire de faire une comparaison avec les produits de notre échantillon.

Notre mémoire présente trois chapitres. Nous nous intéresserons dans le premier chapitre à la notion du discours en proposant quelques définitions distinctives selon la linguistique et la didactique. Ensuite, nous aborderons la théorie de l'analyse du discours, les types et les genres de discours. Après, nous mettrons de la lumière sur le contexte, l'élaboration d'un discours oral, la compétence discursive et les stratégies discursives.

Le second chapitre sera consacré à l'analyse argumentative et sa place dans l'analyse du discours tout en abordant le noyau de cette théorie qui est l'argumentation, les modalisateurs argumentatifs, la distinction entre la visée et la dimension argumentative.

Par la suite, nous aborderons l'argumentation en classe de langue étrangère et les critères pour une bonne maîtrise de l'argumentation. A la fin, nous parlerons des indices d'allocutions et comment les repérer dans un discours.

Dans le troisième chapitre, nous présenterons d'abord notre méthode de travail, l'échantillon et le corpus. Ensuite, nous passerons à la biographie du locuteur et le type d'allocution dans son discours. A la fin, nous appliquerons trois méthodes ; descriptive, analytique et comparative en analysant notre corpus et comparant cette analyse avec celles de notre échantillon. Ce chapitre sera accompli avec une synthèse qui répondra à nos questions de départ.

# PREMIER CHAPITRE

---

*Eléments théoriques sur la notion de  
« discours »*

## CHAPITRE I

### *Éléments théoriques sur la notion de « discours »*

#### INTRODUCTION

Dans ce premier chapitre, nous essayerons d'aborder la théorie de l'analyse du discours, en commençant par la tentative d'aborder les différentes définitions de la notion de discours dans de différentes disciplines. Ensuite nous passerons à la présentation des types et genres de discours avec une touche de comparaison pour faciliter notre tâche dans le dernier chapitre qui englobera notre expérimentation. Pour ce faire, il est nécessaire d'en parler pour qu'il n'y ait pas de conflit au niveau de la présentation et l'analyse du corpus. Nous illustrerons ces types et genres par des exemples. Enfin, il s'agira du contexte, l'élaboration d'un discours oral et les stratégies discursives, qui représentent les éléments primordiaux pour le locuteur qui devrait adapter son discours avec le contexte et son public tout en suivant des stratégies qui lui permettent de mieux transmettre son message.

#### I. NOTION DE « DISCOURS »

Il semble qu'il n'y ait pas de terme plus polysémique que celui de « discours », parce que son usage présente plusieurs sens dans sa diversité d'emploi. Etymologiquement, le terme de discours, issu du latin «*Discursus* » signifie « *action de courir çà et là* ». Sa première apparition en français était en 1503.

En langue standard, Le grand Robert<sup>1</sup> propose ces deux définitions, le discours est :

- « *un ensemble d'énoncés produits par une personne ou un ensemble de personnes (conversation, dialogue, entretien, interlocution, parole, ...)* ».

---

<sup>1</sup> ROBERT, P., (2005). *Dictionnaire du Grand Robert*, version électronique, version 2.0.

- « un développement oratoire fait devant une réunion de personnes (conférence, déclaration, exposé, allocution, ...) ».

## A- En linguistique

La notion de discours est difficile à définir parce qu'elle diffère d'une théorie linguistique à une autre. Vu l'opposition traditionnelle de la linguistique avec le contexte, le discours entre en trois grandes oppositions avec la phrase, le texte et la langue. Ces oppositions font basculer le terme et empêchent de construire une définition ou des définitions stables et précises.

Selon Z.S.Harris, cité par D. MAINGUENEAU (2014, pp.64-65), le discours fait l'objet de l'analyse linguistique et le définit, par rapport à la phrase, comme une unité transphrastique, c'est-à-dire qu'il est une unité supérieure constituée d'un enchaînement de phrases. Les chercheurs d'aujourd'hui s'appuient sur cette interprétation et trouvent que ce n'est pas l'emploi le plus fréquent de discours, comme le confirme D. Maingueneau : « *cela ne veut pas dire que le discours se manifeste par des suites de mots qui sont nécessairement de taille supérieures à la phrase, mais qu'il mobilise des structures d'un ordre que celles de la phrase* ». <sup>1</sup>

*Dans la problématique antérieure à l'analyse du discours, le terme discours ne pouvait être, du point de vue linguistique, que synonyme d'énoncé. L'opposition énoncé / discours marquait simplement l'opposition entre linguistique et non linguistique. La linguistique opérait sur les énoncés qui, regroupés en corpus, s'offraient à l'analyse ; les règles du discours, c'est-à-dire l'étude des processus discursifs justifiant l'enchaînement des suites de phrases, étaient renvoyées à d'autres modèles et à d'autres méthodes, en particulier à toute perspective qui prendrait en considération le sujet parlant.* <sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> MAINGUENEAU, D., (2014). *Discours et analyse du discours*, Armand Colin, Paris, p.18

<sup>2</sup> DUBOIS, J., et al, (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, p.150

## **B- En rhétorique**

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (1994, p.95), le discours, en rhétorique, constitue une suite de développements oratoires destinés à être présentés devant un public afin de le persuader et d'agir sur lui. « *On distingue le genre démonstratif\* (blâme ou louange), le genre délibératif\* (conseil ou dissuasion), le genre judiciaire\* (défense ou accusation) ».*<sup>1</sup>

## **C- En didactique des langues étrangères**

Il est inévitable de ne pas parler de discours en didactique des langues étrangères, parce que ce terme a toujours fait l'objet de nombreuses études. J.P.Robert le représente comme un terme qui est toujours pris en compte par les méthodes SGAV, « *les exercices qu'elles proposent servent davantage à améliorer les connaissances des élèves qu'à les initier au discours qu'illustre un texte* »<sup>2</sup>, et aussi par l'approche communicative. Cette dernière fait la distinction entre discours oral et discours écrit, elle propose dans les manuels des exercices sur les situations de communication, les types et les modes d'organisation de discours (les intentions énonciatives du locuteur, les registres de la langue).

## **D- Discours vs texte**

Selon G.-E. SARFATI (2009, p.77) le texte est un objet abstrait contrairement au discours qui est un ensemble d'énoncés réalisés. Sur le même point, J.-M. ADAM (1990, p.23) dit que le discours, par rapport au texte, est contextualisé, c'est-à-dire que le discours inclut le texte dans son contexte avec ses conditions de production. Il explique cette opposition par la formulation qui suit :

---

<sup>1</sup> DUBOIS, J., et al, (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, p.150

<sup>2</sup> ROBERT, J.-P., (2009). *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Ophrys, France, p.77

Discours = texte + conditions de production

Texte = Discours - conditions de production

Autrement dit, le terme *texte* englobe les dimensions linguistiques décontextualisées, il désigne souvent l'écrit, alors que le *discours* dans son état neutre pourrait englober les dimensions linguistiques et les dimensions communicatives, comme il prend en considération les modes oraux et écrits.

## E- Discours direct et discours indirect

Lors de la production d'un discours oral ou écrit, le locuteur ne peut s'empêcher d'aborder le discours direct ou indirect, parce qu'on fait toujours appel aux paroles d'une autre personne, soit pour raconter ce qu'elle a dit ou pour confirmer un point de vue en s'appuyant sur celui d'un autre.

Le discours direct est la répétition des paroles de quelqu'un d'autre telles qu'elles sont, sans être modifiées en gardant les mêmes marques (je, vous, nous,...) et le même temps (présent, passé,...). Pour le cas de discours écrit, on remarque la présence des guillemets et des verbes d'introduction précédés par deux points.

*Le discours (ou style) est direct quand un narrateur, répétant les paroles de quelqu'un, les reproduits telles qu'elles ont été dites : le discours direct maintient notamment toutes les formes liées à personne de celui qui parlait ou à celles du destinataire (pronoms), au lieu où le locuteur parlait (opposition ici/ là-bas), au moment où il parlait (temps des verbes)<sup>1</sup>.*

Alors que le discours est indirect, selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage<sup>2</sup>, quand les phrases sont répétées non telles qu'elles sont. Généralement, le discours indirect est introduit par un subordonnant, il se caractérise par l'absence des

<sup>1</sup> DUBOIS, J., et al, (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, p.151

<sup>2</sup> Ibid.

guillemets et la disparition des marques d'énonciation (je, vous, nous,...) et le changement de référence de lieu et de temps qui n'ont pas de rapport avec les informations de la personne qui a dit ces paroles.

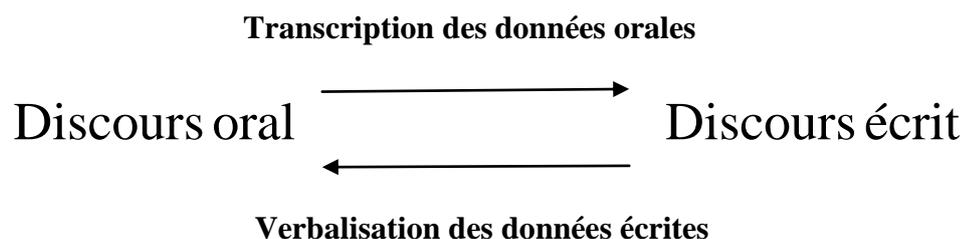
## II. GENRES ET TYPES DE DISCOURS

### A- Types de discours

#### *1- Discours oral vs Discours écrit*

Les deux adjectifs qui complètent le terme discours lui donnent de variables propriétés selon les conditions d'usage. Pour faire une distinction entre les deux types de discours, il vaut mieux s'aider d'un tableau qui pourrait montrer la tentative de comparaison faite par M. SANDRE (2013, pp.15-16).

| <b>Discours oral</b>  | <b>Discours écrit</b>  |
|---|--|
| - Présence du contact direct entre le locuteur et l'interlocuteur.  | - Absence du contact réel durant la discussion.  |
| - Une production instantanée qui se fait d'une manière irréversible.  | - Production qui se fait dans un temps assez long, réversible jusqu'à l'obtention du résultat voulu. |
| - L'oral présente un processus d'échange complet (indices paraverbaux, la voix, l'accent, l'intonation, les pauses,...) | - Dans le discours écrit, il n'y a qu'un seul canal et un seul système sémiotique verbal.            |
| - On peut connaître la situation du locuteur dans laquelle il parle.  |  |



Mais pour actualiser nos informations sur les différentes propriétés, il faut faire une mise à jour de quelques points. L'apparition des nouvelles technologies participent aux changements des statuts de l'oral et de l'écrit :

- Le cas des textos, chats, forums,... le contact entre les deux interlocuteurs peut être réel et instantané, cela représente un échange en temps réel.
- Le discours oral ne représente pas forcément un discours spontané, il peut être un discours écrit et travaillé avant d'être oralisé, telles que les interventions dans les séminaires, les conférences scientifiques, etc.

Pour l'analyste, il faut qu'il prenne en considération, dans son analyse, l'instabilité de la relation entre les deux types de discours, parce que chaque type a ses propriétés qu'on veut analyser, et pour qu'il puisse comprendre comment ce discours est produit, il doit dépasser cette distinction.

## ***2- Discours monologal vs discours dialogal***

### *a. Discours monologal*

Partant des définitions standards du Grand Robert (version électronique, 2005), le monologue est :

- un discours d'une personne seule qui parle, qui pense tout haut.
- un long discours d'une personne qui ne laisse pas parler ses interlocuteurs, ou à qui ses interlocuteurs ne donnent la repartie.

Selon Marion Sandré, ce type de discours se fait par un seul locuteur qui s'adresse soit à un public présent qui ne peut prendre la parole ou intervenir à son tour, comme dans les conférences scientifiques, soit à un public absent ou à distance (journal d'information, allocution politique) qui « *joue un rôle du destinataire muet* »<sup>1</sup> et participe généralement sous forme d'applaudissement, de chorale et de vivats, comme le cas des discours médiatisés.

La réalisation de discours monologal exige une compétence discursive par le locuteur, dans sa production. Il se peut que le discours contienne parfois des

---

<sup>1</sup> SANDRE, M., (2013). *Analyser les discours oraux*, Armand Colin, Paris, p.21

improvisations orales et des reformulations, parce que ce genre de discours exige la perfection pour qu'il puisse agir sur le public.

*b. Discours dialogal*

Le terme de discours est défini par le dictionnaire du Grand Robert (version électronique, 2005) comme étant :

- *un entretien entre deux personnes,*
- *un contact et discussion entre deux groupes, deux partis d'intérêts divergents, dans la perspective d'un accord ou d'un compromis,*
- *l'ensemble des paroles qu'échangent deux personnages (d'une pièce de théâtre, d'un film, d'un récit) ; manière dont l'auteur fait parler ses personnages.*

M. Sandré confirme aussi que le discours dialogal est un échange entre deux personnes, il nécessite la présence de deux locuteurs ; comme par exemple dans les échanges dans un cours magistral universitaire. Ce qui caractérise ce genre de discours est que le destinataire du discours, celui qui reçoit le message, devient à son tour locuteur qui s'adresse au premier locuteur qui prend le rôle du destinataire. Autrement dit, dans un discours dialogal, il y a toujours un échange de paroles et aussi un échange de rôles et statuts (du locuteur au destinataire et vice versa).

Pour conclure, on peut dire que les deux types du discours peuvent être entre mêlés, c'est-à-dire qu'un discours dialogal représente des séquences monologiques comme le cas dans une tirade dans un débat. De même, le discours monologique peut contenir des séquences dialogales, par exemple dans une conférence ou dans un séminaire, on commence toujours par un discours monologique et on termine par un débat avec le public.

***3- Discours en situation formelle et en situation non formelle***

Lors de la production d'un discours, la situation extérieure, le public visé ou l'occasion pour laquelle on produit ce discours influent certainement sur le contenu de discours. M. SANDRE (2013, p.17) explique qu'il ya un certain nombre de paramètres situationnels qui déterminent le positionnement du locuteur, qu'il soit libre dans sa production ou qu'il adopte un comportement particulier.

Excepté les échanges ordinaires, tous les discours oraux s'inscrivent dans une situation formelle. Cette situation formelle revendique un certain nombre de règles à respecter et une production particulière concernant le contenu de discours, dans laquelle le locuteur n'est pas parfaitement libre dans ce rôle qui lui est imposé. Par exemple, la rigueur dans les discours administratifs qui exigent le vouvoiement.

Alors que dans la situation informelle, tous les discours sont faits spontanément lors de l'activité humaine ordinaire, elle ne nécessite pas un locuteur qui correspond aux caractéristiques formelles dans son éducation ou dans sa profession, tout le monde participe à ces échanges informels quoi que ce soient leurs statuts.

*Cependant, dans les discours informels aussi, il y a certaines règles à respecter, un ordre à suivre et des passages obligés. Les échanges ordinaires répondent à des règles plus souples que les échanges formels, mais tous respectent un certain nombre de contraintes sociales et discursives<sup>1</sup>.*

Pour l'analyste, la distinction entre le discours en situation formelle et en situation non formelle ne doit être qu'un continuum. Cette distinction a l'intérêt de pouvoir caractériser le discours que l'on veut analyser et étudier. Mais il ne faut pas s'arrêter devant ce clivage, c'est la spécificité de chaque discours qui compte.

## **B- Genres de discours**

D'après D. MAINGUENEAU (2014, pp. 64-65), entre genres et types de discours, le second est le plus fréquent dans l'analyse du discours en France pour désigner des pratiques discursives dans le même territoire ou réseau d'activité : type de discours administratif, religieux, politique, etc. Types et genres de discours représentent une relation de réciprocité, parce que tout type est un réseau de genres, tout genre est rapporté à un type.

*Le genre de discours est un modèle discursif qui comprend un ensemble de règles de fonctionnement et de contraintes. Les genres sont reconnus et valorisés par l'institution selon des principes de hiérarchisation variables. Ils*

---

<sup>1</sup> SANDRE, M., (2013). *Analyser les discours oraux*, Armand Colin, Paris, p.18

*permettent de socialiser la parole individuelle en la coulant dans des formes entérinées et répertoriées qui déterminent un horizon d'attente.<sup>1</sup>*

En d'autres termes, chaque discours appartient nécessairement à un genre qui a ses propres caractéristiques de fonctionnement discursif. Sur le fait, dans leur dictionnaire, D. MAINGUENEAU et P. CHARAUDEAU (2002, p.280) insistent que pour classer un discours, on doit prendre en compte son ancrage social, sa nature communicationnelle, les régularités compositionnelles, et les caractéristiques formelles des textes produits et que les caractéristiques du discours dépendent de leurs conditions de production situationnelles, c'est-à-dire le contexte où sont définies les contraintes qui déterminent l'organisation formelle du discours, donc, on déduit que les genres de discours sont des genres situationnels.

Nous voudrions, par les exemples de genres qui suivent, mettre l'accent sur les genres les plus connus et les plus étudiés. Il s'agit donc de décrire chaque genre et sa visée pour faire découvrir au lecteur que chaque discours se distingue de l'autre et qu'en même langue et en même usage de paroles le locuteur puisse jouer sur plusieurs ondes et dans plusieurs courants. L'utilisation des mots est une phase primordiale, parce que le locuteur doit choisir les mots qui ont plus de chance de réussite persuasive. Mais cet usage est relié à la visée du locuteur, l'intention n'est pas toujours attachée avec le genre du discours, on peut avoir par exemple un discours littéraire à visée sociale, politique, humaine, ... Donc, quoi que ce soit le genre du discours, c'est l'intention du locuteur qui détermine sa visée.

### ***1- Discours politique***

La politique est un domaine où se jouent des rapports de forces symboliques pour la conquête du pouvoir, la dominance et la victoire. Le discours politique est un genre ancien qui a vu le jour dans la Grèce antique à une époque où la parole était un instrument de délibération devant le tribunal. Il apparaît dans les débats entre le gouvernement et les citoyens, entre les hommes politiques. C'est grâce au discours politique que le peuple connaît la situation politique et sociale de son pays<sup>2</sup>.

En ce sens, le discours politique représente la parole du pouvoir, la parole du public qui essaye de convaincre et de transformer ou de renforcer des opinions qui touchent le

---

<sup>1</sup> AMOSSY, R., (2012). *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris, p.266

<sup>2</sup> COBBY, F., *Discours politique*, <http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique> consulté le 26/03/2016 à 16:15

gouvernement et l'état de l'individu. Il emploie en vue d'application une visée d'incitation à penser et à faire qu'une visée de démonstration.

On constate que dans le discours politique apparaissent les préoccupations, les intérêts et les inquiétudes du locuteur par rapport à la gestion de son état. On rencontre ce genre de discours lors des élections présidentielles par exemple ou dans des luttes contre un courant politique. Pour analyser le discours politique, il faut prendre en considération trois types de contraintes : *contraintes de simplicité, contraintes de crédibilité, contraintes de dramatisation.*

## **2- Discours social**

Le discours social est le genre le plus courant dans la vie quotidienne. Il s'agit de tout ce qui se dit et s'exprime par les individus dans la société, il englobe la majorité des conversations quotidiennes, les discussions et les chats sur les réseaux sociaux, les articles journalistiques, etc. R. AMOSSY définit ce genre de discours comme suit: « *La notion de discours social, lancée dans les années 1970 par la sociocritique telle que l'élaborait Claude Duchet, désignait de façon globale tout ce qui se relève de la rumeur, du déjà dit, des discours qui circulent dans une société donnée* »<sup>1</sup>, c'est-à-dire aborder les sujets qui sont déjà discutés et qui se tiennent comme des faits sociaux et historiques qui circulent dans la même société ou universels. Le discours social se produit indépendamment par l'individu selon les circonstances, comme il peut être préparé pour une autre visée (politique, religieuse,...), tout dépend de l'intention du locuteur.

## **3- Discours religieux**

Au début, la religion ressemblait beaucoup au mythe, elle donne des réponses aux phénomènes qui semblaient surnaturels pour l'homme. Au fur et à mesure, les religions se sont développées et depuis elles donnent du sens aux problèmes humains fondamentaux. Le discours religieux est une manière de représenter la réalité par le biais de la religion. Il s'intéresse aux sujets humains (le mal, le bien, la souffrance, la mort, etc.), on essaye toujours avec le discours religieux de transmettre une morale, indiquer la valeur du bien et du mal. Ce genre de discours repose sur la foi, des textes sacrés (Coran, Evangile, Bible) et la révélation de Dieu par l'intermédiaire de ses prophètes (Hadith). La majorité des

---

<sup>1</sup> AMOSSY, R., (2012). *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris, p.124

discours religieux parlent des sujets qui traitent des réalités abstraites, qui renvoient à quelque chose symbolique.

Les discours religieux sont destinés à des personnes non croyantes, ou des personnes qui n'ont pas une forte confiance en Dieu. Mais leurs objectifs ne sont plus restreints, aujourd'hui on constate qu'il y a des discours religieux qui ont une visée sociale (qui traite un sujet social, familial, etc., en s'appuyant sur la Sunna par exemple), une visée politique (créer une sorte de solidarité entre les nations par le biais de la religion en sollicitant la tolérance entre les êtres humains quoi que ce soit leur race). On cite comme exemples de discours religieux : les prêches islamiques à la mosquée, les prêches catholiques dans les églises, les émissions religieuses, les débats entre des religions différentes, etc.

### III. FONDEMENTS DE L'ANALYSE DU DISCOURS

Selon D. Maingueneau (2014, p.10), le terme de l'analyse du discours est apparu pour la première fois dans l'article intitulé « *Discourse analysis* » du linguiste distributionnaliste Z.S. Harris en 1952. Mais les questionnements qui sont indépendants à l'analyse du discours ne sont apparus que dans les années 1960. Parmi les lieux principaux du développement de l'analyse du discours, on cite l'Amérique, la France et l'Angleterre.

Le même auteur ajoute aussi que c'est à partir des années 1980 que l'analyse du discours a possédé un champ de recherche propre à elle et a constitué un espace véritablement mondial. En France, pour la première fois, l'analyse du discours s'est définie comme une discipline à la fois théorique et méthodologique qui se fondait sur le structuralisme.

Parallèlement, dans les années 1960, tout comme la naissance de l'analyse du discours et sous un autre toit s'est développée une autre discipline, la linguistique textuelle, qui vise à « *dégager des régularités au-delà de la phrase, fournissait aux analystes du discours des instruments précieux pour appréhender la structuration des textes* »<sup>1</sup>. Et pourtant, ces deux nouvelles disciplines ne sont pas appliquées immédiatement :

---

<sup>1</sup> MAINGUENEU, D., (2014), *Discours et analyse du discours*, Armand Colin, Paris, p.12

« *l'analyse transphrastique utilise encore les outils de l'analyse phrastique* »<sup>1</sup>, cela veut dire que le développement de l'analyse du discours nécessite plus de temps et ça dépendrait des résultats de recherches des analystes du discours qui étaient à l'origine inscrits dans d'autres disciplines (linguistique, sociologie, histoire, philosophie,...). Ces analystes se sont réunis grâce à leurs intérêts aux phénomènes langagiers dans leurs contextes.

D'après M.SANDRE (2013, p. 23), le courant de cette nouvelle idée s'est inscrit dès le début dans la pluridisciplinarité et le lien avec les sciences du langage, il s'agit du langage. Les différentes disciplines qui se sont intéressées à l'analyse du discours partagent le même intérêt pour le discours et la préoccupation du contexte.

#### IV. CONTEXTE

Le terme de contexte est défini par le Grand Robert comme « *un ensemble de circonstances dans lesquelles s'insère un fait donné* »<sup>2</sup> et cette définition n'est pas loin de celle qu'on donne au terme dans la situation de discours. Alors que le Dictionnaire de l'analyse du discours le définit comme suit :

*Le contexte d'un élément X quelconque, c'est en principe tout ce qui entoure cet élément. Lorsque X est une unité linguistique (de nature et de dimension variables : phonème, morphème, mot, phrase, énoncé), l'entourage de X est à la fois de nature linguistique (environnement verbal) et non-linguistique (contexte situationnel, social, culturel).*<sup>3</sup>

Pour comprendre et analyser le discours, il faut l'inscrire et le placer dans son contexte. Ce contexte qui constitue l'interne et l'externe du texte, peut être concret comme il peut être abstrait, on doit le chercher avec précaution. Le discours reste un produit social, cela explique que le contexte représente l'intention du locuteur, ses convictions, ses croyances, le lien entre le locuteur et son interlocuteur, etc. KERBRAT.ORECCHIONI (2009, pp.11-12) a distingué deux types de contexte.

<sup>1</sup> SANDRE, M., (2013). *Analyser les discours oraux*, Armand Colin, Paris, p.22

<sup>2</sup> ROBERT, P., (2005). *Dictionnaire du Grand Robert*, version électronique, version 2.0

<sup>3</sup> CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D., (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p.134

## **A- Environnement discursif de l'énoncé (Le cotexte)**

Ce premier type correspond au discours produit avant (cotexte amont) et au discours produit après (cotexte aval). Autrement dit, « *Le cotexte d'un élément discursif est son environnement textuel, à savoir ce qui le précède (cotexte antérieur) et ce qui le suit (cotexte postérieur)* »<sup>1</sup>. Il dépend de la réalité interne du texte qui se produit entre les lignes où il joue le rôle d'élément de la compréhension du sens d'un énoncé.

## **B- Environnement extralinguistique**

Ce second type désigne la situation de communication, c'est-à-dire les éléments externes du discours qui sont directement liés à lui : « *son auteur, son destinataire, le moment et le lieu où il est produit, ses objectifs, l'environnement social et culturel, les savoirs qu'il mobilise, etc.* »<sup>2</sup>.

L'analyste du discours peut prendre en compte les deux types de contexte l'un comme l'autre, il n'y a pas de règles en la matière parce qu'il peut s'intéresser au cotexte et aux indices situationnels, ou inscrire le discours dans un ensemble discursif et situationnel plus large. Il est nécessaire de prendre en compte la qualité des données qu'il lui faut pour réussir son analyse.

## **V. ÉLABORATION D'UN DISCOURS ORAL**

Contrairement au discours écrit, le discours oral ne se représente pas en phrase, paragraphe ou chapitre. Le discours oral, comme l'explique M. SANDRE (2013, pp.64-65), ne progresse pas d'une manière ordonnée ou linéaire, ses formes ne s'accordent pas obligatoirement avec la syntaxe à laquelle on est habitué. Dans le discours oral, il est

---

<sup>1</sup> DETRIE, C., et al, (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours, Une approche pragmatique*, Honoré Champion, Paris, p.68

<sup>2</sup> SANDRE, M., (2013). *Analyser les discours oraux*, Armand Colin, Paris, p.24

fréquent que le locuteur hésite, se trompe, se répète, se corrige, etc. La production orale se caractérise par l'irréversibilité et présence des ratés et ces derniers sont de natures diverses.

### **A- Ratés d'élocution**

Ce type de raté peut se produire à n'importe quel moment et chez n'importe quel locuteur. Il se situe au niveau de l'articulation des sons. Il se manifeste sous forme de bégaiements, bafouillages, lapsus, mots valises (lorsque plusieurs mots sont collés pour former un nouveau mot.

### **B- Ratés syntaxiques**

Ces ratés concernent la construction grammaticale des énoncés oraux. « *Cette catégorie comprend les inachèvements, les faux départs, les constructions bancales ou erronées, les changements du parcours discursif au milieu d'un énoncé, les phrases elliptiques* »<sup>1</sup>. Il n'est pas rare que le locuteur n'achève pas un énoncé pour commencer un autre qu'il modifie selon la réaction de son public quand son incompréhension se manifeste sur le visage.

### **C- Recherche des mots**

Pendant la production du discours oral, le locuteur cherche toujours des mots pour accomplir son idée et message. Cette recherche des mots se voit dans « *les pauses, les hésitations, les allongements vocaliques, les ralentissements de débit, les répétitions, et les phénomènes d'auto-correction, les corrections, les rectifications, etc.* »<sup>2</sup>. Ce phénomène

---

<sup>1</sup> SANDRE, M., (2013). *Analyser les discours oraux*, Armand Colin, Paris, p.65

<sup>2</sup> Ibid. p.24

montre à l'interlocuteur que le locuteur peut se contrôler pendant la production du discours.

### **D- Présence de petits mots**

Le discours écrit se démarque par des pauses écrites et des ponctuations (point, virgule, point virgule, guillemets,...). Alors que dans le discours oral, le locuteur recourt à des petits mots qui signalent la clôture, le changement d'idée comme (ben, voilà, bon, alors, donc, finalement, enfin,...). Ces petits mots sont considérés comme des éléments qui servent ponctuer ce type de discours.

## **VI. COMPÉTENCE ET STRATÉGIES DISCURSIVES**

### **A- Compétence discursive**

Tout locuteur doit avoir une bonne maîtrise de la langue par laquelle il va produire son discours, que le locuteur parle dans une langue saine ne suffit pas. Pour ce fait nous nous intéressons dans notre étude à la compétence discursive qui permet au locuteur de se déplacer et d'agir pendant et selon la situation discursive.

Selon le dictionnaire d'analyse du discours, cette notion de « compétence discursive » désigne « *l'aptitude à maîtriser les règles d'usage de la langue dans la diversité des situations* »<sup>1</sup>. En d'autres termes, le locuteur doit être capable de produire et d'interpréter un discours selon la situation et d'adhérer ses énoncés aux convictions de son interlocuteur. Cette compétence permet au locuteur de se positionner par rapport au contenu de son discours. Dans le même dictionnaire, cette compétence discursive est définie comme une compétence qui :

---

<sup>1</sup> CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D., (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p.113

*Exige de tout discours qu'il soit apte à manipuler- reconnaître les procédés de mise en scène discursive qui feront écho aux contraintes situationnelles\*, ainsi que les savoirs de connaissance\* et de croyance\* supposés partagés et témoignant d'un certain positionnement\*<sup>1</sup>.*

## **B- Stratégies discursives**

En analyse du discours, la notion de stratégie a plusieurs emplois et définitions, selon les différents courants de recherche. Après l'étude de ces essais de définition, P. CHARAUDEAU et D. MAINGUENEAU (2002, p.594) proposent trois définitions qui englobent et résument les définitions des autres chercheurs :

- 1) Les stratégies sont le fait d'un sujet (individuel ou collectif) qui est conduit à choisir (de façon consciente ou non) un certain nombre d'opérations langagières.*
- 2) Parler de stratégies n'a de sens que par rapport à un cadre de contraintes, qu'il s'agisse de règles, de normes ou de conventions.*
- 3) On aura intérêt à retenir les conditions émises par la psychologie sociale, à savoir qu'il faut un but, une situation d'incertitude, une visée de résolution du problème posé par l'intervention de l'incertitude et un calcul.*

Pour P.CHARAUDEAU et D. MAINGUENEAU (2002, p.594), l'espace de choix du locuteur est un espace où se développent trois types de stratégies :

### **1. Stratégies de crédibilité**

Elles sont un enjeu qui vise à déterminer la position de vérité du sujet qui attribuerait au discours un caractère véridique et crédible. Dans la préparation de ce genre de stratégies, le locuteur détermine et évalue la certitude du contenu de son discours. Les principaux modalisateurs qui véhiculent ces stratégies sont par exemple : certainement, en vérité, évidemment, réellement,...<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D., (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p.114

<sup>2</sup> COBBY, F., *Stratégies discursives*, <http://www.analyse-du-discours.com/strategies-discursives> consulté le 27/03/2016 à 23:20

## 2. Stratégies de légitimation

Elles sont un enjeu qui « vise à déterminer la position d'autorité du sujet »<sup>1</sup>. Dans pas mal de situations, le locuteur se trouve vis-à-vis du besoin de légitimer son discours. Il doit prouver le droit de tenir sa parole pour que son destinataire puisse comprendre la légitimité de sa réclamation. Parmi les procédés<sup>2</sup> qui participent à la réalisation de ces stratégies, on cite l'auto-référence (se référer à son statut) et la recherche de parenté idéologique.

## 3. Stratégies de captation

Elles sont un enjeu qui vise à « faire entrer le partenaire de l'échange communicatif dans le cadre de pensée du sujet parlant »<sup>3</sup>. Elles consistent à exercer le charme sur l'interlocuteur en créant chez lui l'illusion d'être adhérent et fait pour un groupe ou une communauté. Tout se joue dans le jeu de l'émotion<sup>4</sup>.

Parmi les procédés utilisés dans ces stratégies de captation, on cite la fabulation, qui est une représentation ou une version imaginaire d'un ensemble de faits comme une réalité vécue ; la recherche de connivence, « qui est l'acte de postuler des liens affectifs ou communautaires avec l'allocutaire »<sup>5</sup> ; et la mystification, qui consiste à tromper et abuser dans son discours en s'identifiant à des figures historiques.

## CONCLUSION

Ce que nous avons proposé dans ce chapitre est un survol de la notion de discours et la spécificité de chaque type et genre de discours. L'analyste devrait porter une attention sur ces spécificités qui déterminent la nature de discours produit dans telle ou telle situation. On termine ce chapitre avec un constat qui souligne l'importance des genres de discours qui ne sont pas seulement une notion linguistique mais un outil qui permet à

---

<sup>1</sup> CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D., (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p.594

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> COBBY, F., *Stratégies discursives*, <http://www.analyse-du-discours.com/strategies-discursives> consulté le 27/03/2016 à 23:20

<sup>5</sup> Ibid.

chacun de comprendre d'interpréter les discours qui l'entourent , saisir les informations transmises et savoir comment réagir sur son adversaire. Le contexte joue un rôle primordial dans l'analyse du discours que ce soit pour l'analyste ou pour une personne ordinaire qui essaie d'analyser un discours d'une manière spontanée et sans objectif, parce que dans les situations de communication quotidiennes, cette personne ordinaire n'a pas les outils nécessaires pour une analyse professionnelle et précise, donc, elle le fait d'une manière involontaire.

## **DEUXIEME CHAPITRE**

---

### *Cadre théorique de l'argumentation*

## CHAPITRE II

### *Cadre théorique de l'argumentation*

#### INTRODUCTION

Dans ce deuxième chapitre, nous découvrirons la théorie de l'argumentation et son intérêt par rapport à l'analyse du discours. Nous commencerons d'abord par les définitions des termes noyaux de ce présent travail, les définitions les plus fréquentes des deux concepts « argumenter » et « argumentation ». Ensuite, on passera à l'historique de cette théorie en étudiant ses fondements, en nous appuyant sur le rapport avec la théorie de la rhétorique et celle de l'analyse du discours. Puis, la fondation de l'analyse argumentative dans le champ de l'analyse du discours, les critères pour une bonne argumentation qui sera exposée. À la fin, nous donnerons de la lumière aux éléments qui constituent la référence et nous aideront à appliquer notre analyse dans le chapitre suivant : une distinction entre la visée et la dimension argumentative, définition des modalisateurs, et les indices d'allocation.

#### I. ARGUMENT ET ARGUMENTATION

##### **A- Définition de l'argument**

Selon le Grand Robert<sup>1</sup>, le terme « *argument* » est issu du latin « *Argumentum* » qui signifie « *Arguere* » de « *Arguer* ». Ce dernier signifie « *prouver, chercher à prouver, dénoncer* ». Le dictionnaire propose trois définitions pour le terme d'argument :

---

<sup>1</sup> ROBERT, P., (2005). *Dictionnaire du Grand Robert*, version électronique, version 2.0

1. *Raisonnement destiné à prouver ou à réfuter une proposition.*
2. *Exposé sommaire du sujet que l'on va développer.*
3. *Angle du vecteur avec l'axe d'origine, dans la représentation d'un nombre complexe.*

L'apparition de ce terme remonte à 1170, mais d'après le dictionnaire d'analyse du discours (2002, p.64), son usage n'est devenu courant qu'au XIX<sup>e</sup> dans les activités publicitaires pour la vente. La même référence nous montre que l'argument est utilisé dans trois domaines : en logique, en littérature et en rhétorique.

### ***1- En logique***

On entend par argument d'une fonction, les places vides ou les variables qui sont associées à cette fonction. Par exemple, « *en grammaire de la langue naturelle, la fonction correspond au verbe (prédicat) ; ainsi le verbe « donner » correspond à un prédicat à trois arguments « X donne Y à Z ».* »<sup>1</sup>

### ***2- En littérature***

Dans une pièce de théâtre ou dans un roman, un argument désigne un schéma, un résumé ou un fil directeur de l'intrigue. En littérature, les dérivés de l'argument (argumenter, argumentation) ne correspondent pas avec cette acception.

### ***3- En rhétorique argumentative***

Dans la théorie rhétorique argumentative, on distingue trois types d'arguments :

- **Arguments éthiques** : ce type d'argument est lié à la personne du locuteur (son autorité).
- **Arguments pathétiques** : Par rapport à ces arguments, il n'est pas nécessaire qu'ils soient exprimés par un énoncé. Pour que le locuteur puisse exprimer sa confiance en soi sans le déclarer verbalement, il pourrait y arriver en ayant recours à des registres sémiotiques non-verbaux.
- **Arguments logiques** : Il n'y a que ce type d'arguments qui est propositionnel, c'est-à-dire un énoncé vraisemblable qui représente une raison pour rendre croyable une proposition controversée.

---

<sup>1</sup> CHARAUDEAU, P., (2002). MAINGUENEAU D, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p.64

## B- Définition de l'argumentation

Selon le dictionnaire d'analyse du discours, l'argumentation est traditionnellement définie comme « *l'expression d'un point de vue, en plusieurs énoncés, ou en un seul, voire en un seul mot ; et l'argumentation comme mode spécifique d'organisation d'une constellation d'énoncés* »<sup>1</sup>. Autrement dit, l'argumentation est une démarche ayant pour but de défendre un point de vue controversé, convaincre et persuader un auditoire ou un lecteur de sa propre vision, agir sur l'autre et chercher à changer son avis et opinion tout en proposant une série d'arguments destinés à justifier son propre point de vue. Pour R. AMOSSY, elle est définie comme étant :

*Les moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tenant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement d'orienter leurs façons de voir ou de susciter un questionnement sur un problème donné.*<sup>2</sup>

On exerce l'argumentation dans la vie courante, dans la sphère sociale en suivant une démarche synthétique et analytique ; « *on met en examen un problème, on réfléchit, on explique, on démontre, au moyen d'arguments, de raisons, de preuves* ».<sup>3</sup> Cette activité touche à l'économique, au judiciaire, à la politique et au pouvoir.

## II. FONDEMENTS DE L'ARGUMENTATION ET SON LIEN AVEC LA RHÉTORIQUE

### A- Fondements de l'argumentation

L'histoire nous autorise de savoir que chaque science humaine et chaque discipline a un point de départ, une source de déclenchement. Pour la part de l'argumentation, C.

---

<sup>1</sup> CHARAUDEAU, P., (2002). MAINGUENEAU D, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p.67

<sup>2</sup> AMOSSY, R., (2012). *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris, p.47

<sup>3</sup> PLANTIN, C., (1996). *L'argumentation*, Mémo Seuil, Paris, p.15

PLANTIN (1996, p.15) parvient jusqu'à ses racines et signale que le fondement de l'argumentation remonte au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Quand on s'enfonce plus dans ce labyrinthe de commencement, on arrive au récit qui raconte qu'à cette époque la Sicile était sous le gouvernement de deux tyrans, leurs peuples souffraient de leurs injustices, parce qu'ils leur enlevaient leurs terres pour les distribuer à leurs soldats. En 467 avant J.-C, la tyrannie a connu une révolte par son peuple. Les propriétaires réclamèrent leurs terres. Ces circonstances permettaient à Corax et Tisias de produire la première « méthode raisonnée » pour parler devant le tribunal.

## **B- Argumentation dans la rhétorique**

En tant que discipline, la naissance de la rhétorique était le premier signe d'une réflexion sur le langage. Son apparition remonte au V<sup>e</sup> siècle en Sicile tout comme la naissance de l'argumentation. Elle est une technique qui consiste à persuader et à permettre à celui qui la possède d'atteindre son objectif lors d'une situation discursive par le biais de la parole.

*On l'atteste pour la première fois au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, en Sicile ; une légende rapporte qu'à la même époque Hiéron, tyran de Syracuse, avait, par un raffinement de cruauté, interdit à ses sujets l'usage de la parole, les siciliens (Corax, Tisias) auraient créé la rhétorique. On commence à étudier le langage, non en tant que « langue » (comme on apprend une langue étrangère), mais en tant que « discours ».<sup>1</sup>*

Cette théorie de la rhétorique est connue par le pouvoir qu'impose celui qui la maîtrise sur son adversaire. À l'époque, on enseignait la langue pour arriver à l'éloquence qui était une arme nécessaire à l'orateur pour défendre la justesse d'une cause chez son interlocuteur.

*La rhétorique est la science théorique et appliquée de l'exercice public de la parole. Prononcée face à un auditoire dubitatif, en présence d'un*

---

<sup>1</sup> DUCROT, O., TODOROV, T., (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, p.99

*contradicteur. Par son discours, l'orateur s'efforce d'imposer ses représentations, ses formulations, et d'orienter une action.*<sup>1</sup>

Quand il est sujet d'un discours oral ou même écrit, on ne peut séparer la rhétorique de l'argumentation, ces deux théories se complètent parfaitement, l'une en tant qu'art de bien parler et l'autre comme activité de convaincre et de persuader. Elles insistent toutes les deux sur la parole comme objet pour agir sur l'autre, rien que la parole qui pourra changer toute une croyance, conviction, opinion, etc. Elle est comme une baguette magique entre les mains d'un orateur qui sait s'en servir. Pour ce faire, selon C. PLANTIN (1996, p.8), la rhétorique aristotélicienne distingue cinq étapes dans la production d'un discours argumentatif :

- L'étape argumentative (invention): les anciens manuels de rhétorique proposent des techniques qui permettent d'inventer des arguments pertinents. « [...] *La technique des questions topiques « inventer » n'est pas prise au sens moderne de « créer », mais au sens de « trouver, découvrir ». Seuls sont retenus les meilleurs arguments, en fonction du cas et des circonstances d'énonciation* ».<sup>2</sup>
- L'étape textuelle (disposition) : l'enchaînement des arguments est pas ordre, c'est-à-dire on commencera toujours par l'argument le moins faible en réservant à la fin l'argument le plus fort qui déracine toute possibilité d'hésitation chez l'allocutaire et lui permet de prendre une décision.
- L'étape linguistique (élocution) : « *où l'argumentation pensée est mise en mots et en phrases. On donne au squelette argumentatif du muscle linguistique* ».<sup>3</sup> Dans cette étape on donnera aux pensées argumentatives une forme concrète par le biais de mots qui constituent le corps du texte.
- L'étape de la mémorisation du discours : cette étape de mémorisation est nécessaire pour chaque orateur, parce que le discours « *doit être délivré devant un public, au cours de l'ultime et décisif moment rhétorique* ».<sup>4</sup> Donc, l'orateur fait appel à des facteurs cognitifs.
- L'étape de l'action : où moment de performance, l'orateur passe à l'action qui est la spectacularisation du discours. La technique suivie par l'orateur ne se limite pas

---

<sup>1</sup> CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D., (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p.505

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid, p.9

<sup>4</sup> Ibid.

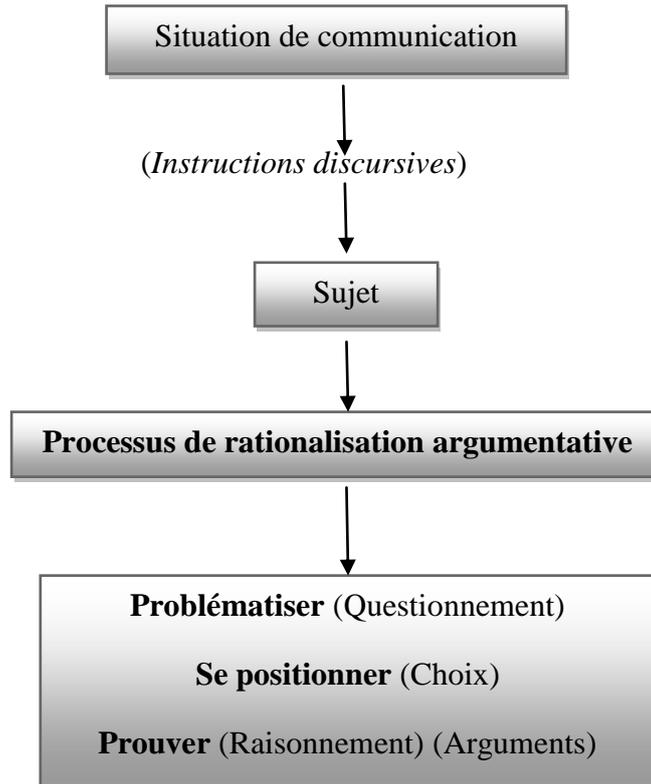
seulement à la langue, mais aussi aux gestes, à la technique du corps et celle de la voix. Ces deux dernières étapes autorisent à l'orateur d'être l'acteur de son discours.

### III. PROCESSUS DE L'ARGUMENTATION ET SES ACTEURS

#### **A- Processus de l'argumentation**

En principe, pour appliquer la technique de l'argumentation dans un discours, il faut avoir les éléments principaux constituant la notion de l'argumentation qui sont : un thème (le sujet sur lequel la thèse est défendue), une thèse, un argument et un exemple.

Dès l'instant où l'argumentation est inscrite dans une situation de communication, et l'interlocuteur est défini, le locuteur n'a qu'à présenter et problématiser son thème pour que l'interlocuteur puisse le suivre et comprendre de quoi il s'agit. L'argumentation appelle le locuteur à se positionner par rapport au thème, c'est-à-dire qu'il soit pour ou contre, en désignant sa thèse. Cette dernière n'est qu'une hypothèse et pour la confirmer, le locuteur doit prouver son choix et justifier son positionnement par des arguments pour convaincre l'interlocuteur. Mais ce n'est jamais suffisant pour l'interlocuteur, il est nécessaire et préférable que le locuteur illustre et éclaircisse sa justification par des faits réels et des exemples.



« Pour que l'argumentation soit mise en place, il faut donc mettre en place la présence de ces éléments indiqués dans ce schéma de P. CAHRAUDEAU. [...] Tous ces éléments constituent les conditions sans lesquelles l'argumentation ne peut être possible»<sup>1</sup>. Bref, on ne peut argumenter sans s'inscrire dans une situation de communication et sans être motivé et convaincu du thème choisi à aborder.

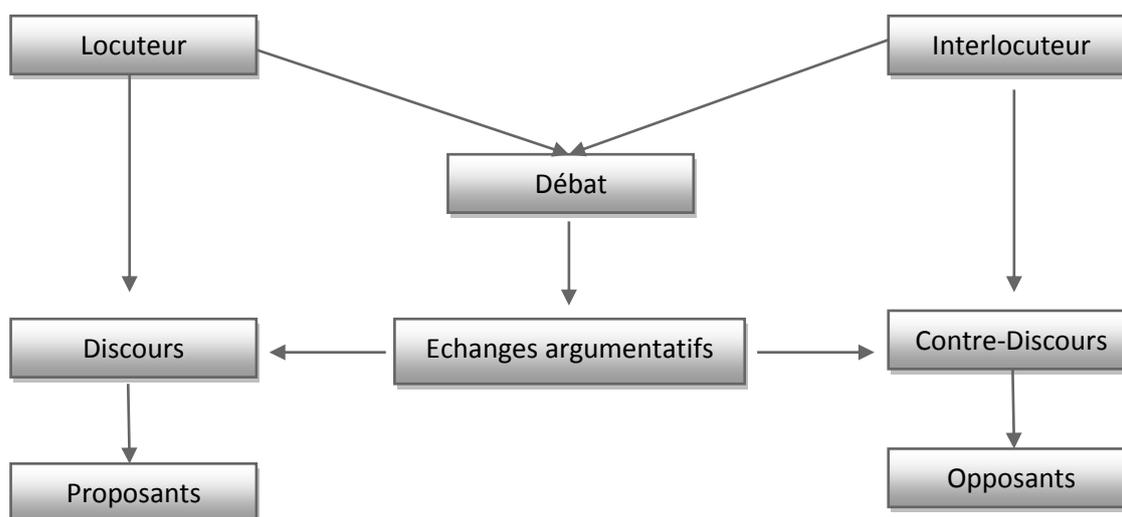
## B- Acteurs de l'argumentation

On appelle le locuteur qui argumente un « argumentateur ». Traditionnellement, l'acteur dans la situation argumentative reçoit plusieurs appellations. C. PLANTAIN (1996, p.26) confirme ce renseignement que d'un point de vue linguistique on parle d'un locuteur qui argumente pour influencer un interlocuteur, ou encore, en s'intéressant aux actes et aux contenus on l'appelle un énonciateur qui s'adresse à un destinataire. En

<sup>1</sup> ARZIKA MAGAGI, A-R., Analyse du discours politique : Etude des stratégies argumentatives et émotionnelles dans le discours de François Hollande à Dakar, Sciences du langage, Université Abbes Laghrour –Khenchla-, 2013/2014.

rhétorique, pour désigner l'acteur de l'argumentation on utilise le terme d'orateur qui parle devant un public ou un auditoire.

Nous avons opté pour une schématisation simplifiée qui illustrera le rôle de chaque acteur lors d'un débat argumentatif.



#### IV. ARGUMENTATION EN CLASSE DE LANGUES ETRANGERES

Mis à part les textes argumentatifs enseignés dans les différents niveaux, l'argumentation orale figure majoritairement dans les débats oraux entre les élèves dirigés par l'enseignant. L'enseignement de l'argumentation, dans les classes de langues étrangères, permet de construire chez l'apprenant une opinion personnelle, de savoir défendre ses convictions et ses idées par cette langue en lançant des arguments devant ses camarades en classe où en situation de communication réelle en cette langue étrangère.

La vie quotidienne nécessite qu'on initie les futurs citoyens en classe à s'exprimer et savoir communiquer dans les débats, savoir transmettre ses opinions et respecter celles des autres. Il semble très important d'enseigner l'argumentation en classe de langues étrangères pour préparer l'apprenant à la vie quotidienne tout en lui apprenant les règles des débats (ne pas intervenir qu'à la fin de l'intervention de son adversaire, respecter ses

opinions, accompagner ses arguments avec des gestes qui aident à transmettre ses idées,...), le choix du sujets, etc.

*S'agissant du recours à la pratique, on observe en effet qu'à côté des exercices écrits, les exercices oraux - dans lesquels il ne s'agit pas de réaliser une performance oratoire mais d'énoncer les "bons" arguments pour convaincre - sont efficaces. L'avantage de ces exercices est qu'ils permettent de canaliser l'agressivité, de l'identifier, d'en prendre conscience puis de mieux concevoir les arguments en fonction des autres. Ils génèrent aussi dans la classe un climat favorable aux échanges. Mais l'enseignant rencontrera des difficultés à contourner, qui tiennent d'abord à des représentations qu'il faut faire évoluer.<sup>1</sup>*

Argumenter dans l'oral en classe apparaît donc comme une simple activité de cours alors qu'elle donne de l'importance et renforce la compétence discursive et la performance oratoire chez l'apprenant. L'enseignement de cette activité doit être illustré par l'enseignant qui doit être à son tour convaincant. Il se peut que l'apprenant argumente dans sa vie quotidienne inconsciemment et ce n'est qu'avec l'enseignant qu'il apprend les techniques et les règles de cette activité qui lui permettent d'agir vis-à-vis d'une manière efficace.

## V. VISÉE ET DIMENSION ARGUMENTATIVE DES DISCOURS

Tout discours dans sa nature comporte une qualité intrinsèque et voulue, celle d'influencer l'autre, et une autre implicite qui consiste à orienter et guider le raisonnement et la vision de l'interlocuteur. Pour éviter les confusions, R. AMOSSY<sup>2</sup>, propose une distinction entre la visée et la dimension argumentative.

---

<sup>1</sup> BRETON, P., Comment s'y prend-on pour argumenter ? Les problèmes pédagogiques soulevés par l'enseignement de l'argumentation, <http://eduscol.education.fr/cid46308/comment-s-y-prend-on-pour-argumenter%C2%A0.html>, consulté le 22/04/2016 à 15 :20

<sup>2</sup> KOREN, R., « Ruth AMOSSY (2000), L'argumentation dans le discours, Nathan Université, 2000, 247 P, Communication, Vol 22/1/ 2003 mis en ligne le 08 janvier 2014, consulté le 29 Mars 2016.URL : <https://mots.revues.org/7263>

Il s'agit dans le premier cas, des discours qui visent à convaincre l'interlocuteur et d'agir sur lui et exercer une autorité morale et une influence sur le public.

*De la conversation courante aux textes littéraires, nombreux sont les discours qui n'ont pas de visée argumentative, dans le sens où ils ne véhiculent aucune intention de persuader et n'entendent pas rallier l'allocutaire à une position clairement définie par des stratégies programmées<sup>1</sup>.*

Lorsqu'il y a visée, le discours qu'on va produire doit choisir des modalités argumentatives, des instruments discursifs qui permettent un bon fonctionnement argumentatif et persuasif. Ces modalités peuvent être aussi des modalités démonstratives et des modalités négociées (dans lesquelles le locuteur et l'interlocuteur occupent des positions différentes). On cite comme exemple de discours à visée argumentative le discours politique, le texte publicitaire et le discours électoral.

Dans le second cas, il s'agit de la dimension argumentative. « *Les choses se présentent différemment dans le cas de la dimension argumentative, où l'entreprise de persuasion est indirecte et souvent inavouée* »<sup>2</sup>. En d'autres termes, le fonctionnement de persuasion ne se manifeste pas au même degré, il est implicite et inexprimé, dont les mots utilisés dans ce discours n'ont pas une fonction argumentative. Parmi ces discours qui ont une dimension argumentative, on cite l'article d'information qui se représente neutre par rapport à son contenu, les majorités des récits fictionnels, les conversations familières dans lesquelles circulent les conseils et les avertissements qui se transmettent souvent sous forme de sous-entendu, ...

De toute façon, l'argumentation fait partie du fonctionnement de discours, et de ce fait, on doit lui accorder de l'importance lors de l'analyse d'un discours, et que cette dernière permette d'expérimenter et d'observer avec réflexion « *l'inscription de l'argumentation dans la matérialité langagière et dans une situation de communication concrète* ».<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup>AMOSSY, R., « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 06 septembre 2008, Consulté le 31 mars 2016. URL : <http://aad.revues.org/200>.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

## VI. NORME ARGUMENTATIVE ET LES CRITERES POUR UNE BONNE MAÎTRISE DE L'ARGUMENTATION

### A- Norme argumentative

Selon les recherches faites par C. PLANTIN (1996, p.19), l'approche normative autorise une critique des phénomènes argumentatifs, c'est-à-dire qu'elle permet de reconnaître et de distinguer entre les bonnes et les mauvaises argumentations. Le discours argumentatif doit être conforme aux normes qui sont de différents types. Deux grandes options sont possibles : efficacité et vérité.

1) La norme argumentative est l'efficacité :

Un discours dit bien argumenté est celui qui « *fait bien faire, qu'il s'agisse de faire bien voter, faire bien aimer ou faire bien acheter. Soulignons qu'il s'agit de faire faire, et non pas de faire croire* »<sup>1</sup>. Cette norme d'efficacité, qui a pour objet d'influencer, est réservée à l'argumentation publicitaire et politicienne.

2) La norme argumentative est la vérité :

L'un des principes de l'argumentation est la découverte du vrai, de l'exact et de la logique. « *On peut considérer la norme du vrai comme une norme absolue, et tenter d'y plier toutes les argumentations communes* ».<sup>2</sup>

### B- Critères pour une bonne maîtrise de l'argumentation

Il est indispensable que l'émetteur ait une bonne maîtrise de la communication en s'adressant à un auditoire ou un public. La maîtrise de la communication nécessite quelques facteurs. Selon B. MEYER (2011, pp.19-20), pour assurer une bonne communication en général et une efficacité argumentative en particulier, l'émetteur doit

---

<sup>1</sup> PLANTIN, C., (1996). *L'argumentation*, Mémo Seuil, Paris, p.19

<sup>2</sup> Ibid.

accorder de l'importance à pas mal de choses sur son public. Il pourrait l'analyser à travers :

- Son idéologie dominante (si elle existe), ses croyances et valeurs (religion, politique, morale) ;
- Ses motivations et objectifs à l'égard de l'intervention (conférences, réunion, cours), c'est-à-dire ce qui pousse l'auditoire ou le lecteur à être motivé et intéressé à apprendre ;
- Ses capacités intellectuelles, son activité et rapidité à tenir et à accepter de nouvelles informations ;
- Sa capacité variable de résister par rapport au sujet abordé et sa résistance à la personnalité même de l'intervenant.

L'argumentation exige aussi, d'après ce que B. MEYER (2011, p.211) a noté, la maîtrise de diverses techniques tels que l'organisation et l'enchaînement des idées, la valorisation stylistique de son contenu, la prise en considération de l'antithèse, etc. Contrairement au discours écrit, le discours oral est une activité qui présente un risque à courir pour le locuteur, parce qu'il sera dans une situation perturbante et de surcharge cognitive qui ne lui facilite pas vraiment la prise de parole correctement.

Dans le tableau ci-dessous, nous donnerons des exemples de tournures que le locuteur doit utiliser pour exprimer et présenter son opinion de fort belle façon.

| <b>Des tournures utiles à l'argumentation</b>  |   |
|--|---|
| <b>Tournure</b>                                | <b>Exemple</b>  |
| La gestion des exemples                        | Par exemple, ainsi, tel est le cas de, l'exemple le plus significatif est celui de, etc.  |
| La présentation d'idées étrangères ou adverses | X prétend, affirme, estime, laisse supposer que...<br>Selon, d'après, à en croire...  |
| La modalisation                                | Il est certain, sûr, évident ...que<br>Il a la conviction que, la certitude, il est impossible, il me semble, il y a fort peu de chance, probablement, sans doute,... |
| La valorisation d'une idée                     | Essentiellement, surtout, principalement, au premier chef, il est primordial, important ...que.   |
| Le résumé                                      | Bref, en résumé, en d'autres termes, autrement dit, c'est-à-  |

|                |   |
|----------------|---|
|                | dire,...  |
| L'addition     | De même que, ainsi que, sans compter que, d'abord, en premier lieu, d'une part... d'autre part, ....                          |
| Le but         | Pour que, afin que, vise à, tendre à, de crainte que,...  |
| La cause       | En effet, parce que, du fait que, à cause de, en raison de,...  |
| La conséquence | C'est pourquoi, dès lors, en conséquent, au point de, de sorte que, de manière que, si bien que, ....                         |
| L'opposition   | Néanmoins, tandis que, alors que, malgré, pourtant, certes, en revanche, loin de, en dépit de, au contraire, inversement, ... |

### C- Discours argumentatif oral

D'après B.MAYER (2011, p.38), le personnage ou le locuteur qui s'adresse au public doit être le plus persuasif possible. Dans ce type de discours, il faut que le locuteur accorde de l'importance à l'organisation des thèmes qu'il va aborder et les moyens rhétoriques pour persuader son interlocuteur. Il y a quelques facteurs qui permettent de bien saisir le discours et ses données argumentatives. On cite parmi ces facteurs : le contexte, la structure et le contenu du discours.

#### 1- Rôle des éléments non verbaux

Le non verbal recouvre dans le discours tous les gestes et l'attitude du corps ainsi les intensités les modulations de la voix.

- **La gestion de l'espace :** L'orateur choisira la bonne salle ou place pour son discours, un endroit où il pourrait se présenter et être vu par le maximum d'auditeurs. La gestion de l'espace a une importance et une grande influence sur le public qui réagira à la confortabilité de l'espace.
- **Le ton :** Le ton du discours représente la qualité de la nouvelle ou de l'information. L'orateur, pendant sa présentation, fait recours à une variété des intonations.

## **2- Développement du raisonnement**

La structure d'un discours est liée à l'enchaînement des connecteurs (d'abord, puis, maintenant, donc, enfin,...) qui assurent la rigidité et la solidité de ce produit. Dans le discours écrit, les connecteurs indiquent facilement ce développement. Contrairement au discours oral, il est difficile pour l'interlocuteur de suivre l'enchaînement des idées parce qu'il n'existe pas de repères visuels.

## **3- Procédés de style**

Le bon orateur fait recours aux différentes techniques d'expressions qu'il doit classer et organiser pour mieux les entourer. Parmi ces techniques on cite : la répétition, le mot choc, l'appel aux valeurs morales, l'appel aux sentiments les plus fondamentaux, l'utilisation des données réelles indiscutables, etc.

# VII. ANALYSE ARGUMENTATIVE DU DISCOURS

## **A- Présentation de l'analyse argumentative**

L'argumentation ne se présente pas seulement dans les sciences de communication mais aussi dans la linguistique du discours, le discours mérite une grande et large attention et une analyse détaillée, minutieuse et circonstanciée pour le comprendre. Dans ce domaine, l'analyse argumentative, selon R. AMOSSY (2012, P.7) est une branche de l'analyse du discours qui essaye d'éclaircir le fonctionnement discursif en exploitant la parole.

## **B- Principes de l'analyse argumentative du discours**

Enrichie par des théories rhétoriques, pragmatiques, et logiques d'une part et par les approches interactionnistes de l'autre, R. AMOSSY parle de l'analyse argumentative dans

son ouvrage. Elle dit : « *on peut définir dans l'espace des sciences du langage un domaine qui se concentre sur l'analyse du discours dans sa visée et/ ou sa dimension persuasive* »<sup>1</sup>, c'est-à-dire que l'analyse argumentative s'intéresse à l'intention persuasive du locuteur dans son discours, que ce soit explicite, avouée par le biais des arguments ou implicite. La même auteure ajoute que cette approche opte pour : "*une approche langagière, une approche communicationnelle, une approche dialogique, une approche textuelle, une approche générique et une approche figurale*".

### **1) Une approche langagière**

L'argumentation ne se limite pas seulement en opérations logiques et de développement du raisonnement. Elle peut s'élaborer aussi au moyen des instruments qu'offre le langage comme les modalités d'énonciation, les enchaînements d'énoncés (connecteurs), les marques d'implicite,...

### **2) Une approche communicationnelle**

Aux yeux de l'approche communicative, l'argumentation se manifeste lors d'une situation de communication et d'échange avec un interlocuteur, elle ne peut se réaliser en dehors de cette situation qui concrétise l'effet de l'argumentation.

### **3) Une approche dialogique**

L'argumentation vise à agir sur l'interlocuteur en s'adaptant sur lui. « *Elle participe de l'échange entre partenaires même lorsqu'il s'agit d'une interaction virtuelle où il n'y a pas de dialogue effectif* »<sup>2</sup>. Autrement dit, l'argumentation est le produit d'une interaction entre un locuteur et un interlocuteur, certainement, le locuteur ne produit pas un discours argumentatif pour lui-même, il le produit pour agir sur une autre personne, même si elle n'est pas devant lui, il peut la convaincre et la persuader à distance.

### **4) Une approche générique**

Chaque discours s'inscrit naturellement dans un type et un genre de discours, de ce fait, l'argumentation aussi doit s'adapter au genre de discours. C'est le genre de discours qui précise les buts, l'intention du locuteur, le cadre de l'énonciation, etc.

---

<sup>1</sup> AMOSSY, R., (2012). *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris, p.40

<sup>2</sup> Ibid.

### 5) Une approche figurale

Dans l'argumentation, on ne doit pas s'intéresser seulement au développement du raisonnement et aux arguments choisis, mais aussi il faut s'intéresser au style et aux figures qui jouent un rôle très important pour persuader l'interlocuteur.

### 6) Une approche textuelle

Pour cette approche, le texte constitue le squelette qui englobe tous les éléments d'un discours, des phrases, des énoncés qui doivent être cohérents. Pour analyser un produit argumentatif, on fait recours à la construction textuelle qui reflète la maîtrise de ce processus, la cohérence et la progression des thèmes abordés.

*En donnant au terme de texte le sens d'un ensemble cohérent d'énoncés qui forment un tout. L'argumentation doit être étudiée au niveau de sa construction textuelle à partir des procédures de liaison qui commandent son développement. Pour ce faire, il faut voir comment les processus logiques (syllogismes et analogies, stratégies de dissociation et d'association) sont exploités dans le cadre complexe du discours en situation.<sup>1</sup>*

## VIII. MODALISATION ET MODALISATEURS

### A- Définition de modalisation

Selon le Grand Robert, la modalisation est « un fait de modaliser, de produire une marque ou un ensemble de marques formelles par lesquelles le sujet de l'énonciation exprime sa plus ou moins grande adhésion au contenu de l'énoncé »<sup>2</sup> (Exemple : transformer *il est venu* en *je crois qu'il est venu, il est peut être venu, je pense qu'il est venu, il me semble qu'il est venu, etc.*).

---

<sup>1</sup> AMOSSY, R., (2012). *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris, p. 41

<sup>2</sup> ROBERT, P., (2005). *Dictionnaire du Grand Robert*, version électronique, version 2.0

## B- Modalisateurs

Les modalisateurs sont des « *unités constituant la marque d'une modalisation* »<sup>1</sup>. Ce sont des termes qui indiquent la disposition et l'attitude du locuteur envers et en face de son auditoire. Ces modalisateurs, en tant qu'unités linguistiques, permettent de montrer le rapport entre le dire du locuteur et sa vision du monde, son évaluation et sa construction.

Un modalisateur peut être un « *terme, syntagme ou proposition* »<sup>2</sup> jouant dans la phrase un des trois rôles suivants :

- Spécifier les conditions de réalisation d'un procès
- Expliciter le point de vue du locuteur à l'égard de tout ou partie de l'énoncé
- Affecter une phrase d'une valeur modale supplémentaire

## C- Fonction des modalisateurs

### 1- Terme

Cette première série montre et signale le caractère important, nécessaire d'un procès. « *Elle comporte notamment les auxiliaires modaux devoir, falloir et pouvoir, auxquels on peut ajouter faillir, manquer et certains emplois de vouloir [...] Il existe de nombreux équivalents adverbiaux, circonstanciels et périphrastiques de ces modalisateurs* ». <sup>3</sup>

Il est impératif d'expliquer la fonction de cette série par un exemple : "Pierre voulait se convertir à l'Islam". Cet exemple est reformulable en lui ajoutant des équivalents comme "Pierre **doit** se convertir à l'Islam", "**il est probable**, ou **il est nécessaire que** Pierre se convertisse à l'Islam"...

### 2- Syntagme

Cette deuxième série montre au destinataire l'évaluation du locuteur par le biais des compléments de phrase ou les propositions rectrices : heureusement, comme il est sincère,

---

<sup>1</sup> ROBERT, P., (2005). *Dictionnaire du Grand Robert*, version électronique, version 2.0

<sup>2</sup> DETRIE, C., et Al., (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours, Une approche praxématique*, Honoré Champion, Paris, p.187

<sup>3</sup> Ibid. p. 188

par chance, paradoxalement, etc. Mais selon Catherine DETRIE et Paul SIBLOT (2001, P.188), ce n'est que le rapport du locuteur à son dire qui puisse faire l'objet de commentaires au moyen de certains marqueurs d'hétérogénéité énonciative (soi disant, autrement, si j'ose dire, entre outre, par parenthèse, pour faire vite, etc.).

### **3- Proposition**

Pour la troisième série, il s'agit de propositions. Elle comprend « *avant tous les termes comme croire, paraître, sembler, sauf erreur, une supposition que..., indiquant une possible discordance entre la réalité et une assertion dont la valeur se trouve ainsi atténuée* »<sup>1</sup>. En d'autres termes, ces propositions peuvent être en désaccord linguistiquement avec l'attention du locuteur et réduire la valeur de la réalité de l'énoncé. Ou, au contraire, il y'en d'autres qui renforcent la modalité assertive comme *de fait, en réalité, il est certain que, c'est une évidence que...*

Un autre groupe de propositions rectrices qui permet de dire indirectement une injonction (*je vous prie de bien, vouloir, mon souhait le plus cher est que...*) ou une interrogation (*je voudrais savoir, la question est de savoir....*).

Toujours selon les mêmes auteurs (2001, p.188), la liste des modalisateurs n'est absolument close. Il est possible qu'un nombre de modalisateurs d'une série appartienne aux deux autres séries selon leur mode d'assertion dans la phrase. Par exemple l'adverbe *normalement* indique la probabilité du procès dans "*Normalement je partirai*" (si mes papiers sont réglés). Mais un jugement du locuteur dans "*Je partirai normalement*" (comme il est normal).

## **D- Modalisation des arguments**

Il peut arriver que le locuteur se serve de son cours ou conférence pour transmettre une leçon, une morale ou sa vision d'une conception. Sous cet angle, B. MEYER (2011, P.29) explique que le message destiné à l'interlocuteur peut être représenté de façon plus ou moins ferme, c'est-à-dire que le locuteur peut donner de l'importance à son message et

---

<sup>1</sup> DETRIE, C., et Al., (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours, Une approche praxématique*, Honoré Champion, Paris, p.188

insister sur la certitude de son point de vue, comme il peut le présenter comme une simple et éventuelle hypothèse. Le message est alors modalisé, ce qui renforce l'argumentation et la rendre plus objective et raffinée.

## **E- Modalité appréciative**

Ce type de modalité indique un jugement de valeur, une estimation, un sentiment de la part du locuteur (heureux, malheureux, beau, bon, mauvais, hélas, doucement...). Il y a deux types d'appréciation :

### ***1. Appréciation positive***

Dans ce type d'appréciation, on fait appel à un vocabulaire appréciatif exprimant un jugement valorisant ou favorable. Par exemple :

- J'aime beaucoup cette émission
- Cette voiture est magnifique
- Je suis content que tu aies répondu

### ***2. Appréciation négative***

Contrairement au premier type, celui-ci fait appel à un vocabulaire dépréciatif exprimant un jugement dévalorisant ou défavorable. Par exemple :

- Je m'ennuie grave de cette vie
- Il déteste son boulot
- C'est une blague de mauvais goût

## **F- Modalité épistémique**

Elle exprime un jugement du sujet par rapport à la valeur de la vérité de son énoncé. L'expression de la certitude, de la vérité, de la probabilité (certainement, sans doute, absolument, réellement, peut être...). Exemple : Il est fort possible qu'il réussisse.

## XI. INDICES D'ALLOCUTION

Grâce à la linguistique de l'énonciation héritée de Benveniste (1966, 1974), l'analyse de l'argumentation dans le discours a bénéficié de nouveaux instruments pour repérer et concrétiser l'image du locuteur. Ces indices linguistiques appelés « indices d'allocution » indiquent la présence du locuteur dans le discours et parmi ces principaux indices R. AMOSSY (2012, p.60) nous explique quatre indices : désignations nominales explicites, description de l'auditoire, pronoms personnels, et évidences partagées.

### A- Désignations nominales explicites

« Dans les discours adressés, l'orateur use parfois de noms propres, ou d'appellatifs qui permettent de retrouver l'allocutaire avec certitude »<sup>1</sup>. En d'autres termes, le locuteur s'adressant à son interlocuteur, il le désigne en utilisant des noms propres ou des appellatifs (mesdames, messieurs, chers amis, chers frères,...). Ces désignations sont explicites et représentent le statut d'allocutaire par rapport au locuteur.

### B- Description de l'auditoire

Pendant son allocution, il arrive que le locuteur ne fasse pas toujours recours aux désignations nominales mais plutôt à des expansions sous formes de descriptions développées. Par exemple un développement du type « *Mes amis, vous qui défendez les droits de l'homme, qui luttez de longue date pour une société équitable,...* »<sup>2</sup>. Ces descriptions peuvent désigner l'allocutaire en portrait autonome.

---

<sup>1</sup> AMOSSY, R., (2012). *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris, 2012, p.60

<sup>2</sup> Ibid.

## C- Pronoms personnels

Le locuteur utilise fréquemment la seconde personne du singulier « tu » et du pluriel « vous » pour désigner son auditoire avec les possessifs correspondants, mais l'utilisation de l'une n'a pas toujours la même posture, c'est-à-dire il peut utiliser le « tu » pour désigner une seule personne comme il peut utiliser aussi le « vous » pour lui montrer son respect, alors que pour désigner plusieurs personnes il est obligé d'utiliser le « vous ». Il peut arriver aussi qu'il utilise le « nous » qui « possède l'avantage d'englober le locuteur »<sup>1</sup>.

« Une analyse des pronoms personnels permet ainsi de faire intervenir l'auditoire, défini comme l'ensemble de ceux qu'on veut persuader, ainsi bien sous la forme d'un « tu » et d'un « vous » que d'un « nous » »<sup>2</sup>. C'est-à-dire que ces pronoms personnels participent dans l'analyse de l'argumentation dans le discours par repérer les personnes que le locuteur veut convaincre et persuader, et que l'utilisation de tel ou tel pronom a une signification par rapport à l'intention du locuteur.

## D- Evidences partagées

Loin des pronoms personnels et des expansions, le locuteur peut s'adresser à son interlocuteur par le biais de sa croyance, ses opinions et ses valeurs que le discours désigne explicitement ou implicitement. « Elles s'inscrivent plus fréquemment dans le texte sur le mode indirect. Par exemple, « osons dire la vérité aux aînés de ces jeunes gens » suppose que l'auditoire croit en la suprématie d'une valeur, la vérité, qui mérite qu'on prenne des risques pour la défendre »<sup>3</sup>. Cependant, l'analyse de ces évidences partagées permet de dégager l'image que l'orateur se forme de son interlocuteur.

D'après la même source, les indices d'allocution (pronoms personnels, désignations) sont manquants, ils ne sont pas suffisants pour une analyse complète de l'allocution. Le seul instrument qui permet une bonne analyse de l'allocution consiste sur les évidences

---

<sup>1</sup> AMOSSY, R., (2012). *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris, 2012, p.60

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid. p.62

partagées dans lesquelles il est censé que le locuteur soit en communion avec son public. C'est grâce aux valeurs et croyances partagées que le locuteur puisse communiquer avec son auditoire.

## CONCLUSION

Notre but dans ce chapitre est d'insister sur l'importance de l'argumentation dans tous les types de discours et les procédés langagiers qu'il faut suivre pour arriver à un bon fonctionnement persuasif. Il faut s'intéresser aux indices et éléments qui indiquent la présence de l'argumentation qui ne sont pas seulement linguistiques ou des indices avoués. On déduit alors qu'il n'y pas un discours argumentatif unique, chaque discours est particulier et a ses spécificités dépendantes au contexte, à la situation où l'intention de persuader est faite. L'analyste pourra faire son analyse en déterminant le genre du discours et se guidant des modalisateurs et aux indices d'allocution, mais pour une analyse argumentative d'un discours, ces derniers éléments ne seront pas suffisants, il faut les réunir avec plus d'efforts de la part de l'analyste pour déceler la vraie intention argumentative du locuteur.

# TROISIÈME CHAPITRE

---

*Essai d'application*

## CHAPITRE III

### *Essai d'application*

## INTRODUCTION

Selon D. MAINGUENEAU et P. CHARAUDEAU, le corpus dans le vocabulaire des sciences désigne « un recueil large, et quelque fois exhaustif, de documents ou de données : corpus de textes juridiques(...)»<sup>1</sup>. En linguistique, le corpus est une collection de données langagières enregistrées et sélectionnées selon des critères que le chercheur a choisis. Cependant en analyse du discours, comme dans notre étude, le corpus représente l'objet de recherche qu'on doit analyser. Cet objet est constitué de données orales qui sont tirées d'une conférence présentée par un locuteur. Dans ce chapitre, nous visons l'application de ce que nous avons abordé en théorie, l'analyse argumentative, les stratégies discursives du locuteur et son raisonnement. Le plus important de cette expérimentation est de répondre à notre problématique principale en confirmant ou infirmant nos hypothèses.

## I. CONSTITUTION DU CORPUS

### **A. Méthode de travail**

L'objectif de cette recherche consiste à rendre abordable la théorie de l'analyse du discours dans la classe de la didactique de fle, pour que l'étudiant puisse exploiter et appliquer les différentes théories acquises pendant sa formation. Nous avons opté pour trois méthodes de travail.

---

<sup>1</sup> CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D., (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, pp.148-149

La première est descriptive. Elle nous permettra de décrire notre corpus, représenter l'occasion pour laquelle il a été produit, le public visé et son rapport avec l'orateur. Il s'agit d'une méthode représentative qui mène à mieux saisir le discours, son type, son genre et sa visée. Elle nous aidera aussi à cerner le contexte extralinguistique.

La deuxième est analytique, qui consiste à analyser le discours d'un islamologue en nous appuyant sur des éléments théoriques déjà étudiés dans les chapitres précédents. En tant qu'étudiante en master 2 en didactique de fle, notre analyse ne sera qu'un résultat d'une recherche personnelle pendant toute l'année. Nous nous considérons plus initiée par rapport à l'échantillon qui sera présenté par la suite. Nous allons présenter la vidéo à l'échantillon deux ou trois fois afin qu'il puisse saisir le contenu. Ensuite, nous mettrons le transcrit de cette vidéo à sa disposition pour lui faciliter l'analyse. Cette analyse a pour objectif d'étudier le raisonnement et la dimension argumentative d'un discours religieux.

La troisième est comparative, elle constitue la phase terminale de notre recherche. Nous avons choisi cette méthode pour faire une comparaison entre l'analyse du corpus, que nous avons choisi, fait par les étudiants qui n'ont jamais abordé la théorie de l'analyse du discours en tant qu'activité analytique qui consiste à analyser un discours en langue étrangère (le français) avec notre modeste analyse qui prendra en considération les éléments théoriques abordés dans les deux premiers chapitres.

À la fin de ces deux méthodes, nous comptons à faire un bilan qui représente les points de divergences et de convergences entre les différents modèles d'analyse. Ce bilan va nous aider à répondre à notre principale problématique en confirmant ou en infirmant nos hypothèses proposées au début de notre travail.

## **B. Echantillon**

Notre échantillon est constitué de cinq étudiants (trois filles et deux garçons) du département de français à l'université Mohamed Khider-Biskra-, qui ont accepté avec générosité de participer à notre expérimentation qui leur demande d'analyser notre corpus selon des critères que nous avons précisés. Le problème que nous avons eu dans cette recherche est la non disponibilité des étudiants de master 2 qui n'ont pas été coopératifs

pour des raisons que nous jugeons faibles et contestables ; l'incapacité d'analyser un discours, l'incompétence au niveau de la langue, ne pas avoir le temps, ...

Le tri de l'échantillon que nous avons interrogé est soumis aux lois du hasard, le seul critère que nous avons pris en considération est que l'interrogé soit un étudiant en didactique du FLE en deuxième année master à l'université Mohamed Khider –Biskra-. Nous avons opté pour cette sélection que nous jugeons qualifiée, et performante, à la fin de son parcours universitaire, qui s'adapte parfaitement à notre objectif de recherche. Parce qu'il est nécessaire que l'étudiant soit compétent et capable d'analyser un discours en français langue étrangère tout en exploitant les connaissances théoriques acquises durant ses années d'études. Cette expérimentation ne reflète pas nécessairement son niveau et sa performance, mais aussi ses lacunes et son incapacité d'appliquer ce qui est théorique.

### **C. Présentation du corpus**

Il s'agit d'un discours oral exposé lors d'une conférence. Ce discours est disponible sous forme d'une vidéo sur le youtube, audio sous forme d'un mp3 sur les sites de téléchargement, ou plus encore sous forme de transcrit dans un recueil qui rassemble plusieurs conférences du même orateur. Nous avons choisi à analyser le discours oral qui se représente sous forme d'une vidéo téléchargée du youtube. La vidéo dure une heure de temps, mais nous avons limité le discours à 16 minutes parce que le discours est trop long pour l'analyser et l'étudier dans cette recherche débutante.

Ce corpus sera exposé à notre échantillon plusieurs fois afin qu'il puisse le comprendre et noter ce que nous lui allons demander à faire. Nous présentons l'extrait choisi de ce discours deux ou trois après nous lui donnerons le transcrit de cet extrait pour l'aider à se rappeler de paroles utilisées.

## II. TYPE D'ALLOCUTION DU DISCOURS DE LA CONFÉRENCE

La conférence est une sorte de rencontre et de conversation entre des personnes dans laquelle il y aura une confrontation et un échange d'idées et d'opinions (scientifiques, philosophique, littéraire, politique,...). L'organisation de ce genre de rencontre est formelle, les participants se préparent convenablement pour la conférence. Il est courant qu'il y ait des conférences permanentes qui se répètent régulièrement pendant l'année. Le conférencier est souvent placé sur une estrade en face de son auditoire, et accompagné d'un micro pour que le public puisse l'entendre convenablement. Il réserve un temps pour les interventions de son public (questions-réponses).

La conférence choisie pour notre analyse est une conférence présentée par le conférencier Tariq RAMADAN qui s'intitule « La famille : de l'idéal à la réalité ; des étapes, des exigences, un djihad ». Elle vise un public francophone de L'Union des Organisations Islamiques de France (dans sa 25<sup>ème</sup> rencontre annuelle des musulmans de France, en 2008).

Dans son discours, Tariq RAMADAN est l'énonciateur, l'orateur, celui qui parle ou produit le discours, c'est lui qui rassemble ses idées, ses connaissances et ses convictions en un discours bien organisé (le déroulement des idées directrices) pour le transmettre à son public. Dans cette conférence, avec son public ou auditeurs qui sont présents dans la salle, il n'y a qu'une communication unilatérale et sans réciprocité, c'est le conférencier seul qui parle et s'adresse au public qui ne réagit qu'en applaudissant. Cette conférence s'inscrit dans un type de discours appelé le discours monologal (expliqué en chapitre I, P.12). Notre analyse doit prendre ces éléments en considération.

## III. BIOGRAPHIE DE TARIQ RAMADAN

Né le 26 Août 1962 à Genève. Tariq Saïd RAMADAN a obtenu son doctorat de philosophie et littérature française ayant pour « *Nietzsche historien de la philosophie* » à l'université de Genève. Ensuite, il a eu son doctorat en Sciences islamiques en Egypte,

intitulé « *Aux sources du renouveau musulman. D'al-Afghani à Hassan al Banna, un siècle de réformisme islamique* ». Il est le descendant d'Hassan El Banna, fondateur de la confrérie des frères musulmans égyptienne.

T. RAMADAN représente l'intellectuel le plus controversé en occident, qui fait l'actualité par ses débats dans plusieurs plateaux de chaînes françaises. Il est très connu aussi par ses conférences, faites en Europe. Il s'adresse le plus souvent aux franco-musulmans. Dans la majorité des conférences, il défend l'islam et essaye de relier la vie d'aujourd'hui avec celle du prophète (Que la paix et la bénédiction soient sur lui).

| Livres  | Conférences   | Débats  |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce que je crois... 2016</li> <li>- Le génie de l'Islam 2016</li> <li>- Islam, La réforme radicale 2015</li> <li>- Au péril des idées (avec Edgar Morin) 2014</li> <li>- De l'Islam et des musulmans 2014</li> <li>- Mon intime conviction 2009</li> <li>- L'autre en nous (Pour une philosophie de pluralisme) 2009</li> <li>- Entre l'homme et son cœur 2001</li> <li>- Les musulmans dans la laïcité 1994</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les grands défis de notre époque</li> <li>- Le croyant en pensée et en action</li> <li>- La paix sociale à l'épreuve du radicalisme</li> <li>- Ethique globale et éthique appliquée</li> <li>- L'éducation de nos enfants</li> <li>- L'amour de Dieu</li> <li>- Loin des yeux, près du cœur</li> <li>- La famille : de l'idéal à la réalité</li> </ul> | <p><b>Contre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nicolas Sarkozy</li> <li>- Edgar Morin</li> <li>- Caroline Fourest</li> <li>- Oskar Fraysinger</li> <li>- Denis Ducarme</li> <li>- Alain Juppé</li> <li>- Marc Bonnant</li> </ul> |

#### IV. ANALYSE DU DISCOURS DE TARIQ RAMADAN

Nous voulons ici étudier et examiner en profondeur les stratégies argumentatives de Tariq RAMADAN dans son discours lors de sa conférence « *La famille : de l'idéal à la réalité, des étapes, des exigences, un djihad* ». Il s'agit de démontrer la façon par laquelle il

raisonne dans son discours pour persuader et convaincre son public. Cette conférence est classée comme un discours religieux à visée sociale.

### **A- Identification de type de discours**

Il s'agit d'un discours oral présenté par Tariq RAMADAN, qui s'adresse à un public présent sans être en situation d'échange, comme nous l'avons déjà mentionné, ce discours est un discours oral monologal en situation formelle, le public n'a participé qu'au début de la conférence par des applaudissements. Ce qui nous prouve aussi qu'il s'agit d'un discours en situation formelle, c'est que celui-ci est exposé lors d'une conférence annuelle, c'est-à-dire que l'orateur n'est pas dans une situation de communication spontanée ; il a certainement préparé son discours bien avant la journée de la rencontre annuelle des musulmans de France. L'orateur, d'après la vidéo, se trouve entre deux autres participants à cette rencontre, ce qui donne à la conférence un cadre formel.

### **B- Raisonnement de Tariq RAMADAN**

L'extrait dure 15 minutes. Dans les premières minutes l'orateur commence par la présentation du sujet qu'il a choisi pour cette conférence (**le sujet d'aujourd'hui est le sujet qui a été choisi autour de la famille**). Ce discours est destiné à un public qu'on peut définir, d'après la vidéo, comme un public musulman dans sa majorité, la majorité des femmes, qui ont assisté, portent le voile. Et d'après le sujet choisi (**la famille**), on déduit que l'orateur a, devant lui un public appartenant au même parti religieux, qui pense comme lui. RAMADAN n'essaye pas de découvrir son public, il est sûr qu'ils se ressemblent et partagent les mêmes convictions, les mêmes valeurs, les mêmes croyances, la même confiance en Dieu. Au début, c'est par le pronom « **vous** » qu'il s'adresse à son public (**j'ai voulu avec vous faire une voyage**), ce n'est que par la suite qu'il rend la relation avec son public plus proche et lui donne une relation d'appartenance en utilisant le « **nous** » et « **on** », il s'inclut lui-même dans cette problématique universelle. Son utilisation de « **vous** » n'est que pour faire comprendre à son public qu'il lui donne de l'importance en

partageant avec lui ce voyage qui a pour objectif de faire une communion entre la vie du Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) comme un exemple d'une vie idéale dans le bon chemin de Dieu, et la réalité de la vie d'aujourd'hui. Il sait que son auditoire se désole de la triste réalité de la famille d'aujourd'hui, chacun souffre dans sa vie, qu'il soit fils ou père, fille ou mère, sœur ou frère, mari ou épouse.

### **C- Stratégies discursives chez Tariq RAMADAN**

Tariq RAMADAN est connu par sa puissance et sa capacité de convaincre son public. Après toutes ces années d'expériences, il ne peut mériter que ce statut d'un des intellectuels les plus forts sur la scène mondiale. Il y a des millions de personnes qui suivent ses conférences et débats sur les réseaux sociaux, les chaînes de Youtube, et sur la télévision. Il a une très bonne maîtrise de la langue, il s'en sert pour persuader et convaincre son public. Et pourtant, dans cette conférence, nous constatons qu'il n'a utilisé que des mots simples et des phrases courtes, cela explique qu'il adapte son discours à son public et prend en considération la variété intellectuelle, les capacités de compréhension et la divergence au niveau des compétences linguistiques.

Tariq RAMADAN ne traite dans ses conférences que le sujet de l'Islam et sa réalité, qui a une mauvaise réputation dans le monde occidental. Dans cette conférence, il essaye consciencieusement de susciter chez son public l'intérêt de suivre le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) qui le rapproche de Dieu par la suite. Il fait toujours appel à des histoires réelles, celles du Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) ou celles de ses compagnons (que Dieu soit satisfait d'eux). Le caractère véridique est un facteur très important dans la transmission de son message à travers son discours, parce qu'il n'est pas question de persuader pour que l'on aime ou apprécie. Il vise à changer l'idéologie du musulman d'aujourd'hui qui ignore beaucoup de choses sur sa religion et la voie de Dieu par le biais de la vie prophétique.

**De 11 :15 à 12 :53 min :**

*« J'aimerais pour le temps de 40 minutes parler publiquement à chacun d'entre vous, parler publiquement à chaque cœur et à chaque intelligence, je*

*ne suis là que pour cela, ce chiffre là, le nombre que vous êtes ce soir, la salle remplie ça ne m'impressionne plus du tout, ce qui aujourd'hui compte, ce n'est pas le nombre que vous êtes dans la salle, c'est le nombre de cœur qui comprend ce que l'on dit, et qui essaye personnellement, intimement, individuellement de rentrer chez lui, avec sa femme, avec son mari, avec ses enfants, avec ses parents de changer , ce qui compte c'est la qualité de changement pas le nombre de la foule, on le sait, on le voit et le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) nous l'avait annoncé : « un jour, vous serez nombreux, mais vous ne vaudrez pas plus que l'écume à la surface de l'eau » parce que houb el dounya aura eu raison de vous, parce que les éléments de cette vie auraient eu raison de vous, parce que la crainte même du fait de retourner vers Allah aura eu raison de nous, donc ce que j'aimerais simplement faire c'est avancer des grands principes et aller vers les détails et suivre le prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui), comment il était avec son épouse, comment il était aussi avec ses enfants incha Allah, l'exemplarité du Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) c'est ceci et nous le savons ».*

Pendant ce temps là, Tariq RAMDAN demande au public de ne plus applaudir, il lui confie que le nombre de la foule ne l'impressionne pas et qu'il considère ses applaudissements une perte de temps et une source de perturbation, c'est plutôt la qualité du changement qui lui compte le plus. Une stratégie très réussite pour engendrer chez son locuteur une bonne impression, qu'il ne cherche pas Etre écouté par un grand nombre de personnes mais d'être celui qui influence un grand nombre de cœurs et il laisse entendre qu'il suit le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) en faisant appel au Hadith « un jour, vous serez nombreux, mais vous ne vaudrez pas plus que l'écume à la surface de l'eau ».

#### **D. Visée argumentative dans le discours de Tariq RAMADAN**

Nous sommes donc en droit de nous demander la méthode suivie par Tariq RAMADAN pour convaincre son public. Dans ce présent discours, la visée argumentative se voit dans toutes les explications et les illustrations que donne notre locuteur à son

public, il aborde le sujet de la famille et vise par cette conférence à trouver des solutions aux problèmes auxquels le musulman d'aujourd'hui fait face dans sa famille quel que soit son statut (fils, filles, père, mère, frère ou sœur). Mais sa vraie intention est d'adapter la vie prophétique et suivre le bon modèle. En d'autres termes, il cherche à intégrer la Sunna dans la famille musulmane d'aujourd'hui qui vient de se perdre à cause de l'ignorance et l'absence de connaissances sur sa propre religion qui est l'Islam.

**De 4 :53 à 5 :07 min :**

*N'oubliez jamais que si nous suivions le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) ce n'est pas une question de la formelle, et **il faut** aborder le fait de suivre le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) **exactement** comme on aborde la question de la famille.*

Dans cette partie de discours, l'orateur fait rappeler au public qu'il ne faut pas séparer entre les deux sujets, celui de la famille et celui du prophète. Il accorde de l'importance au lien qui se trouve entre ces deux sujets et les traite en parallèle en introduisant les modalisateurs suivants « **jamais, il faut, exactement** » qui aide à dévoiler l'apport du locuteur à son dire, qu'il va parler sûrement de la famille mais en l'accompagnant par la vie du prophète qui est une nécessité indiscutable.

**De 5 :10 à 7 :08 min :**

*La famille c'est un cadre, mais ce qui donne sens au cadre ce sont les sentiments qui le façonnent et c'est la spiritualité qui lui donne la force. Quand nous revenons au Coran et nous est dit : « **dis, si vous aimez Dieu, suivez-moi, Dieu vous aimera** », cette relation d'amour, elle est partout dans le sens du Coran, elle est partout dans la famille, le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) on le suit non pas parce qu'il nous est dit, comme un ordre formel qu'il faut le suivre, mais **parce que dans le fait de le suivre, il y'a un rapprochement avec Allah qui est une question de « dis, si vous aimez Dieu, suivez-moi et Dieu vous aimera »** et c'est ça le sens de « **vous avez, dans le prophète de Dieu, le meilleur modèle** », le fait que dans le coran, il soit dit « **il est dans l'exemple du Prophète le meilleur modèle** » ce n'est pas le meilleur modèle dans les formes, c'est le meilleur modèle dans le fond, dans le sens et dans l'amour et ça **il faut toujours s'en rendre compte qu'il faut***

*construire une famille comme on suit le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui), non pas dans des règles qu'on applique mais dans un cœur qu'on façonne, dans des principes qu'on façonne à la lumière de ce cœur que l'on éduque parce qu'on apprend à le faire, et **malheureusement**, le lien entre le modèle prophétique, le modèle du Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) et notre cheminement, on ne le fait **pas assez** dans la dimension de comment éduquer son cœur à mieux le comprendre et à mieux le suivre.*

Dans cette deuxième partie, nous constatons que l'orateur fait appel à différentes manières pour présenter ses arguments, par lesquels il essaye de convaincre son auditoire à suivre le prophète et adapter sa vie aux leurs. Il fait appel aux Hadiths du Prophète (que la paix et bénédiction soient sur lui) (« **dis, si vous aimez Dieu, suivez-moi et Dieu vous aimera** ») pour convaincre son public, il récite le Hadith en arabe en langue du Coran et le traduit ensuite en français parce qu'il sait que le Hadith est la parole du Prophète, c'est à ces paroles que le musulman court pour toute une explication religieuse pour ses faits quotidiens.

*Il explique aussi que ce n'est pas parce que le Coran nous conseille de suivre le Prophète que nous devons le faire « (...) ce n'est pas le meilleur modèle dans les formes, c'est le meilleur modèle dans le fond, dans le sens et dans l'amour et ça **il faut toujours s'en rendre compte qu'il faut construire une famille comme on suit le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui)** », mais les principes de cet Elu, son idéologie, sa vision pour la vie, sa confiance en Dieu, ses rapports avec sa famille, avec ses femmes, ses enfants, ses voisins et avec tout son entourage « **il faut toujours s'en rendre compte qu'il faut construire une famille comme on suit le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui)** ». Il essaye de convaincre son public en lui rappelant que la construction d'une famille est une étape qu'on doit faire tout en suivant la vie prophétique, il a utilisé « **il faut, toujours, rendre compte** » dans le sens d'une obligation, cet usage de ces différents modalisateurs déclare l'obligation de suivre le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) qui est le modèle de tout musulman, si quelqu'un d'entre nous se sent perdu il fait appel à la Sunna, au Coran parce que tout est dit et expliqué en détails dans ses deux références.*

La place des modalisateurs « **malheureusement** et **pas assez** » explique l'opinion de Tariq RAMDAN en ce qui concerne la vérité de la famille d'aujourd'hui, la vérité que le musulman d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier, qu'il est très loin d'être un bon représentant de l'Islam devant les autres religions et devant les non-croyants. Son opinion est implicite mais l'usage de ces modalisateurs révèle sa déception.

**De 7 :11 à 10 :15 min**

*Ayant dit cela, ce qu'il faut qu'on fasse c'est que de ces grands principes, **il faut qu'on passe** à la compréhension des grands principes à leur application. Qu'est ce qui fait au fond que le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) est un horizon d'amour pour nous, **uniquement parce qu'il a reçu la révélation ? Non ! Ce que nous dit le Coran ici est très important : « dis si vous aimez Dieu, suivez-moi » pourquoi est-ce que ceci devient fondamentalement important pour nous, pourquoi est-ce que suivre le Prophète devient important, pourquoi est-ce qu'il est celui que l'on suit, pas simplement parce qu'il a reçu la révélation, mais parce qu'il a fait c'est traduire les principes dans le quotidien des hommes et quand Aïcha (que Dieu soit satisfait d'elle) dit : « il était le Coran qui était traduit dans le quotidien », c'est ça, c'est pour cela qu'on l'aime, il est celui qui a reçu, il est el **mokhtar, l'élu**, il est celui qui a compris et il est celui qui a appliqué, il est celui qui l'a appliqué et il a commencé par son cœur et il l'a organisé dans la société en l'organisant dans la famille, c'est ça ce qu'on essaye de faire, c'est à cela **qu'il faut revenir** et chacun d'entre nous dans son application quotidienne ne doit pas simplement y mettre des principes, il doit y mettre du cœur, il doit y mettre de l'apprentissage et du cœur, il doit y mettre de la connaissance, une connaissance qui est compréhension et qui est amour, **parce que le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) il est la voie qui nous rapproche de l'Unique, lâ ilâha illa-Allâh**, cette dimension de la famille c'est comme ceci qu'il faut y entrer, c'est comme ceci que je vous propose ce voyage à travers l'exemple du Prophète ( que la paix et la bénédiction soient sur lui) et de partir des grands principes et d'observer les petits détails pour se poser la question fondamentale de comment de l'idéal à la réalité, on va suivre des **étapes**, on va suivre des **exigences** et on ne va comprendre qu'aujourd'hui comme hier d'ailleurs, mais peut être encore plus aujourd'hui qu'hier, constituer une famille, vivre avec un***

*homme, vivre avec une femme, être un papa, être une maman, être une fille, être un garçon, le fils ou la fille de son père, c'est un djihad, c'est un effort du cœur et de l'intelligence, c'est un effort quotidien, ce **djihad-là**, il est fondamentalement important.*

L'orateur, dans cette partie, se demande la question fondamentale qui tourne dans la tête de chacun d'entre ses auditeurs. Il sait bien que son adversaire se pose les mêmes questions « *Pourquoi je devrais suivre le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) ? Par quoi se distingue-t-il des autres ?* ». T.RAMADAN montre à son adversaire qu'il a les capacités de saisir les points d'interrogations qui l'entourent. Nous constatons par la suite qu'il a introduit des mots chocs (**el mokhtar, l'élu**), des mots qui donnent de l'importance, de la posture à la personnalité du Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui). Les deux mots, que ce soit **el mokhtar** (en arabe) ou **l'élu** (en français), sont définis par des articles qui précise que cet homme est le seul qu'on doit suivre, le seul homme choisi par Dieu pour transmettre son message sur terre.

T. RAMADAN répond à ces questions avec des arguments qu'il met en rapport avec les Hadiths. Ces arguments se voient explicitement dans les énoncés suivants :

- « **mais parce qu'il a fait** c'est traduire les principes dans le quotidien des hommes ».

- « **c'est pour** cela qu'on l'aime, il est celui qui a reçu, il est el mokhtar, l'élu, il est celui qui a compris et il est celui qui a appliqué, il est celui qui l'a appliqué et il a commencé par son cœur et il l'a organisé dans la société en l'organisant dans la famille, c'est ça ce qu'on essaye de faire ».

- « **parce que** le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) il est la voie qui nous rapproche de l'Unique, lâ ilâha illa-Allâh ».

Dans ces trois arguments, Tariq RAMDAN suit l'ordre de force, il commence par l'argument le plus faible, c'est-à-dire il commence à convaincre le public de suivre le Prophète parce que c'est lui qui a traduit le premier, à ses compagnons et à tous les musulmans à son époque, ce que dit le Coran. Ensuite parce qu'il a appliqué les principes qui se trouvent dans le Coran, il a organisé sa famille et sa vie quotidienne en suivant les paroles de Dieu. A la fin, il touche, par le dernier argument, le but recherché par tous les musulmans, les croyants, ceux qui ont une bonne foi et une solide confiance en Dieu, le fait d'être proche de notre Créateur, Allah.

L'intertextualité a aussi sa part dans cette analyse, parce que nous ne cessons de rencontrer des textes qui appartiennent à d'autres personnes, par exemple celui de Aïcha (que Dieu soit satisfait d'elle) « *il était le Coran qui était traduit dans le quotidien* ». Nous considérons ce texte de Aïcha comme un argument par lequel l'orateur renforce son premier argument, que nous avons cité dans le paragraphe précédent, que le fait de suivre le Prophète est une action qui nous facilite la compréhension du Coran parce que c'est lui le premier modèle qui a appliqué ce que Dieu demande à ses croyants de faire.

#### **De 10 :15 à 10 :51**

*Vous savez, un jour des gens étaient venus vers un cheikh, c'était une situation de guerre, c'était une situation de conflit et lui disent : « nous ce qu'on veut c'est aller mourir fī sabil Allah, el mawt fī sabil Allah » et le cheikh les a regardés et leur a dit : « vous savez, la mort dans la voie de Dieu est très difficile, c'est la sacrifice de soi pour les principes, mais la vie dans la voie de Dieu est encore plus difficile parce que ça demande quotidiennement un effort », ne cherchez pas vite la fin, parce que le chemin est difficile.*

« **Un jour, c'était** » sont des modalisateurs qui indiquent la narration. Dans cette partie, l'orateur a fait appel au récit pour enrichir son discours. Nous savons que le récit dans l'argumentation facilite facilement l'illustration des idées et des points de vue de façon concrète et vivante. Le récit lui-même est argumentatif dans ce discours, le locuteur cherche par ce récit de faire comprendre aux auditeurs que la morale de ce récit est que la vie familiale et la vie quotidienne dans la voie de Dieu est le grand Djihad, c'est-à-dire que la foi de chaque personne ne suffit pas s'il ne suit pas la voie de Dieu, par la voie de Prophète, et s'il n'applique pas les paroles de Dieu dans sa vie conjugale, familiale, ou dans son entourage.

#### **De 12 :55 à 13 :28**

*La première des choses dans l'ordre de la famille c'est quand on est seul et quand on est individu devant Dieu et qu'on sait qu'un jour de toute façon on va se retrouver tout seul, de toute façon ce qu'il faut savoir, c'est que si tu es seul avant de te marier, si, tu es avec une épouse ou si tu es avec un époux, si, tu vas avoir des enfants, il y a une seule chose qui est une réalité qui est essentielle, ne l'oubliez jamais, « tous viendront à lui, un à un, le jour de la*

**Résurrection** » (aya du Coran 19-95 prononcée en arabe), chacun d'entre nous revient à Allah seul.

**De 14 :25 à 15 :39**

*La première des choses qui nous est dite, c'est qu'Allah, Il nous a enseigné une chose, l'unicité, ça n'appartient qu'à Lui La illah illa Allah, l'Unique, l'Un, il n'est de Dieu que Dieu, ce n'est que Lui, mais tout le reste, tout ce qu'Allah a fait, Il nous dit : « **de toutes les choses, Nous avons créé deux** », et vous votre destin c'est d'être seul, mais de savoir qu'il a créé tout en couple et que nous, comme la nature, comme les animaux, dans le plus simple appareil biologique, nous sommes destinés dans notre solitude à vivre avec un autre, à trouver le complément de la foi, la moitié de la religion. Le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) nous dit que le mariage, c'est la moitié de la religion et en cela il nous dit quelque chose d'extrêmement important, tu vas seul vers Dieu dans le besoin que tu as de Lui, mais ce n'est pas le besoin exclusif, tu auras besoin d'être qui t'aiment, de tes parents, de tes enfants, d'un homme, d'une femme, avec toi pour compléter cette dimension de ton être.*

Dans les deux parties ci-dessus, intégrer les versets du Coran (« **tous viendront à lui, un à un, le jour de la Résurrection** », « **de toutes les choses, Nous avons créé deux** ») comme arguments est un pas très efficace qui a une très grande influence sur le public qu'il sera rassuré par le dire de cet orateur. Il pousse, par le biais de ces versets, son auditoire à se demander s'il suit vraiment la bonne voie, la voie qui le rapproche de Dieu, l'incertitude de sa foi, et l'inquiétude d'avoir ignoré les principes de sa religion, d'être égaré dans la vie et d'avoir oublié son objectif principal pour être récompensé par son créateur. Tariq RAMADAN sait bien choisir tel ou tel verset pour argumenter et renforcer son point de vue, que tout ce qu'il vient de dire n'est qu'une réflexion de ce qui est dit dans le Coran, ce que Dieu demande de ses croyants.

Tariq RAMADAN ajoute à ses arguments coraniques (versets du Coran) des modalisateurs (**de toute façon, il y a une seule chose, essentielle, extrêmement important, exclusif, compléter cette dimension**) qui reflètent la valeur de son dire. Ces modalisateurs expliquent en quelque sorte la vision personnelle du locuteur, son évaluation de l'idée et l'opinion exposée. Cet usage de modalisateurs nous semble naturel et spontané,

alors qu'il est bien étudié avant d'exposer ce discours, il avantage la présentation du côté esthétique de la langue.

## V. COMPARAISON AVEC LES RESULTATS DE L'ECHANTILLON

Les échantillons que nous avons entre les mains, confirment notre inquiétude concernant la compétence des étudiants en master 2 à analyser un discours en langue étrangère (le français). Leurs produits nous montrent la superficialité de l'analyse, ils n'ont pas utilisé leurs acquis concernant l'argumentation ce qui nous pousse à nous où résident les failles et surtout à qui incombe la responsabilité ayant mené à cet état de fait : ignorer les règles élémentaires de l'analyse textuelle.

Ce que nous pouvons déduire de ces produits, que l'étudiant fait toujours l'élan à la reformulation du contenu proposé, il dissimule son analyse en reproduisant les idées principales de ce corpus. Il ne s'est pas servi de cette langue étrangère et ses théories linguistiques, il ne s'est pas intéressé à la place et le rôle des mots utilisés dans le discours et dans ce contexte, avec ce public précis. Il n'a pas respecté la consigne qui lui demande de dégager les arguments qui figurent dans ce corpus et le raisonnement du locuteur, ce qui nous confirme aussi que dans ce discours argumentatif oral, l'absence des connecteurs logiques a certainement joué un rôle négatif sur les produits de notre échantillon. Autrement dit, l'étudiant n'a pas pu trouver des arguments vu son incapacité analytique, il est encore enfermé dans l'idée initiale et basique de l'argumentation (thèse, antithèse, arguments, connecteurs logiques et exemples), ses informations limitées de cette théorie ne lui servent pas, il ne peut pas aller plus loin avec ses connaissances restreintes. Cela explique que l'étudiant n'est pas au courant que le processus argumentatif constitue la majorité de nos discours oraux et écrits, que ce processus peut se trouver de plusieurs façons, implicites ou explicites.

Nous constatons un déséquilibre au niveau de ces produits que nous jugeons superficiels, qui ne reflètent aucun effort personnel de la part de notre échantillon. Quoique ce soit le niveau de la maîtrise de la langue, l'échantillon reste incapable à analyser un discours oral ou écrit quoi que ce soit son type. L'échantillon fait des vases et vient dans sa

description et analyse, il ne cesse de reformuler ce que l'orateur a dit dans cette conférence.

Nous voulons, par le tableau ci-dessous, montrer les points de convergences concernant les éléments principaux de l'analyse de notre corpus. Voir l'annexe 3 page 87, pour plus de détails sur les analyses faites par notre échantillon.

| <b>Les points à comparer</b>     | <b>Notre analyse</b>   | <b>L'analyse de l'échantillon</b>   |
|----------------------------------|--|---|
| <b>Présentation du corpus</b>    | Identification et une explication profonde du discours, son type, son genre, le public visé et dans quelle situation et occasion il a été exposé (le contexte).          | L'échantillon ne s'est pas intéressé au genre du discours, ni au contexte. Il n'accorde pas de l'importance à l'environnement extralinguistique.                |
| <b>Raisonnement du locuteur</b>  | Prendre en considération le rapport entre le locuteur et le public.  | Ignorance du raisonnement et de la visée du locuteur de ce discours religieux.  |
| <b>Exploitation de la langue</b> | - Explication de la raison de parler une langue simple par le locuteur.<br>- Prendre en considération les modalisateurs argumentatifs (adverbe, verbe, prépositions,...) | - Pas le moindre commentaire sur la langue utilisée.<br>- Pas d'exploitation au niveau de la langue utilisée.<br>- Reproduction de l'idée générale du discours. |
| <b>Arguments et exemples</b>     | Identification de différents arguments et l'objectif de chacun.<br>Présence d'exemples tirés du discours.  | Absence d'exemples et d'illustrations.  |
| <b>Technique d'analyse</b>       | Une analyse planifiée qui suit un ordre bien déterminé et vise à aborder tous les points qui sont en rapport avec l'analyse du discours.                                 | Un chamboulement des idées qui reflète l'incapacité d'analyser et de suivre une méthode précise.  |

## VI. BILAN

Nous confirmons par notre expérimentation les deux hypothèses proposées au début de notre recherche. La première hypothèse : l'analyse du discours permettrait, à l'étudiant en didactique de français langue étrangère, d'exploiter et de rendre applicables ses compétences discursives et langagières. La deuxième hypothèse : L'analyse du discours aiderait à étudier les stratégies rigoureusement argumentatives dans le discours oral par le biais des modalisateurs argumentatifs.

Pour la première hypothèse, nous avons pu expliquer par cette expérimentation que les éléments théoriques de l'analyse du discours nous ont aidés à étudier et à analyser ce corpus. Mais cette théorie fait appel à diverses compétences, il n'est pas suffisant d'avoir seulement les principes de l'analyse mais ça demande des efforts personnels parce que l'analyste ne se limite pas par ces éléments théoriques de l'analyse du discours (identification du type et du genre de discours, les stratégies discursives, les stratégies argumentatives, étudier le contexte dans lequel le discours a été produit,...), mais aussi aux éléments qu'il a appris tout au long de sa formation ; à ses compétences linguistiques, sa capacité de compréhension orale et écrite, à son esprit déductif, etc. Tous ces facteurs pourraient être croisés avec la théorie de l'analyse du discours pour produire un travail digne de l'étudiant du français langue étrangère.

Pour la deuxième hypothèse, nous avons constaté que la théorie de l'analyse du discours nous a permis de découvrir les différentes façons de trouver le processus argumentatif dans le discours oral, quoi que ce soit son type ou son genre. Dans notre cas, le discours analysé est un discours religieux à visée sociale, nous l'avons déduit des arguments utilisés par le locuteur, ce dernier fait toujours appel aux Hadiths, aux versets du Coran, aux paroles religieuses (la foi, Islam, Prophète,...), aux récits et utilise des modalisateurs (locutions, adverbes, verbes, etc.) qui reflètent son point de vue et son intention d'influencer son adversaire. Nous nous sommes intéressés aux signes d'argumentation dans le discours.

La visée sociale se présente dans le thème de ce discours qui est La famille. C'est vrai que le discours s'inscrit dans le genre religieux mais la visée du locuteur est sociale. Donc, avoir un esprit analytique plus des éléments théoriques sur le discours, ça nous oriente suffisamment à étudier n'importe quel genre de discours.

## VII. SYNTHÈSE

L'analyse du discours consiste sur des étapes importantes : il faut d'abord identifier son corpus (oral ou écrit) et déterminer le genre du discours qui va être étudié (religieux dans notre cas). Nous proposons cette méthodologie qui permet à l'étudiant analyste de définir son corpus facilement en s'appuyant sur le contexte, la situation dans laquelle le discours a été produit.

Ensuite, il faut passer à l'étape de la collecte des données. Pour analyser tel ou tel discours, il faut prendre ce dernier tel qu'il est et prendre en considération la situation extralinguistique pour une analyse fiable. Ces deux étapes sont nécessaires pour analyser n'importe quel discours, après il serait préférable de préciser l'angle sous lequel le discours sera analysé. Comme dans notre expérimentation, nous nous sommes intéressés à la visée argumentative dans le discours oral, ce qui nous a obligé d'étudier tout ce qui nous paraît argument et a un rapport avec l'argumentation (modalisateurs argumentatifs, arguments, positionnement du locuteur). Nous avons prêté l'attention aux propos du locuteur, à tout ce qu'il a dit et utilisé comme paroles, ses points de vue, ses arguments, son positionnement par rapport à son auditoire, ...

Garder à l'esprit notre problématique et notre objectif est le plus essentiel dans cette analyse. Ces deux éléments nous ont aidés à orienter l'analyse, parce que le but de toute cette expérimentation est de répondre à la problématique de notre travail de recherche. L'ensemble de l'analyse doit être représentatif par rapport au sujet de recherche.

Notre analyse est achevée, pourtant, il reste beaucoup à faire. C'est vrai que nous avons tracé un plan bien déterminé pour notre propre analyse, mais l'analyse du discours demande plus de compétences et d'effort personnel de la part de l'analyste. Il se peut que nous ayons ignoré un détail ou une étape, mais nous avons fait l'analyse avec le peu d'expérience et d'informations que nous ayons de cette théorie. Nous avons répondu à notre problématique de recherche par cette expérimentation pour atteindre notre objectif de montrer le besoin de cette théorie dans notre parcours formatif et même dans notre vie quotidienne par exemple dans les situations communicatives.

## CONCLUSION

Le but de ce dernier chapitre est de répondre à la problématique et d'atteindre notre objectif en nous appuyant sur les éléments théoriques déjà vu dans les deux premiers chapitres. Ces éléments ont mené à rendre objective la théorie de l'analyse du discours en général et l'analyse argumentative en particulier. Notre intérêt de la théorie de l'analyse argumentative était pour déceler le processus de l'argumentation adopté par le locuteur dans notre corpus tout en restant limité à notre problématique et objectif de recherche.

# **CONCLUSION GENERALE**

---

## CONCLUSION GENERALE

A travers ce travail de recherche, nous voulons donner de la lumière à la théorie de l'analyse du discours, qui est entendue comme l'analyse linguistique des productions langagières orales ou écrites, et être à la pointe de son avantage à l'enseignement/apprentissage du FLE. Cette contribution présente également la mise en application des éléments théoriques en expliquant comment analyser un discours quoi que ce soit son type et son genre.

Nos questions de départ s'interrogeaient sur le processus argumentatif dans les discours oraux et l'analyse de la visée argumentative dans ce type de discours. Comment l'analyse du discours peut déceler la visée argumentative dans un discours oral ? Pour répondre à cette problématique, nous avons suivi un plan analytique qui nous a permis de valider les deux hypothèses que nous avons proposées au départ de cette recherche :

- L'analyse du discours permettrait, à l'étudiant en didactique de français langue étrangère, d'exploiter et de rendre applicables ses compétences discursives et langagières.
- L'analyse du discours aiderait à étudier les stratégies rigoureusement argumentatives dans le discours oral par le biais des modalisateurs argumentatifs.

Les résultats obtenus ont montré l'importance de l'analyse du discours, comment cette théorie rassemble et fait référence aux autres théories afin de rendre un discours, en langue étrangère, compréhensible sous ses divers angles. Il n'est pas question que l'analyse du discours ne soit pas utile pour le processus de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Pour ce faire, nous rassemblons ses résultats en deux points:

- La nécessité d'intégrer l'analyse du discours dans la didactique du FLE pour rendre applicables et exploitables les autres théories (linguistique, pragmatique, rhétorique, argumentation, sociolinguistique, etc.), que l'étudiant ne sait pas s'en servir quand il s'agit d'une situation réelle d'analyse du discours.

- L'interdisciplinarité des théories, qui s'intéressent à la langue étrangère comme un objet d'étude, participe à la perfection des compétences (communicatives, discursives, analytiques, etc.), et de la compréhension (orale et écrite) chez l'étudiant.

L'enseignement/ apprentissage du FLE s'inscrit aujourd'hui dans les approches communicatives et actionnelles. Ces deux dernières s'intéressent aux compétences communicatives langagières de l'apprenant. Pour ce faire, nous proposons d'intégrer le discours (oral ou écrit) comme étant un corpus authentique qui sert à l'apprentissage du FLE. L'intégration de l'analyse du discours, pour penser la didactique du FLE, constitue la problématique qui fait l'actualité sur le terrain de recherche. Des colloques et des séminaires visent à rassembler des chercheurs pour discuter cette problématique qui englobe les questionnements communs de l'unité de discours et les articulations entre l'analyse du discours et la didactique des langues. Cette problématique ouvre les portes à diverses études scientifiques qui cherchent l'actualisation des informations et l'adaptation des nouvelles théories d'apprentissages des langues étrangères.

Cette expérimentation sera l'occasion de s'interroger sur les liens existant entre l'analyse du discours et la didactique des langues étrangères. Comment choisir des corpus d'analyse du discours qui puissent servir à la didactique des langues étrangères ? Comment l'analyse du discours permet à penser la didactique des langues étrangère ? Comment un discours, produit en situation réelle, pourrait constituer un corpus authentique qui fait agir les théories d'enseignement/ apprentissage des langues étrangères ?

Nous savons que l'exhaustion d'un travail de recherche est loin d'être parfaite, car il est souvent appelé à être corrigé. En ce sens, nous tenons à faire remarquer que notre travail de recherche est loin d'être achevé, étant donné qu'il y a bien des détails qui nous ont échappé et des pistes qui restent à exploiter.

**REFERENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES**

---

## OUVRAGES

- ADAM Jean Michel, (1990). *Eléments de linguistique textuelle*, Mardaga, Bruxelles.
- AMOSSY Ruth, (2012). *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris.
- DETRIE Catherine, SIBLOT Paul, VERINE Bernard, (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours, Une approche praxématique*, Honoré Champion, Paris .
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (2002). *L'énonciation*, Armand Colin, Paris.
- MAINGUENEAU Dominique, (2002). *Analyser les textes de communication*, Nathan, Paris.
- MAINGUENEAU Dominique, (2014). *Discours et analyse du discours*, Armand Colin, Paris.
- MEYER Bernard, (2011). *Maîtriser l'argumentation*, 2<sup>ème</sup> édition, Armand Colin, Paris
- PLANTIN Christian, (1996). *L'argumentation*, Seuil, Paris.
- ROBERT Jean-Pierre, ÉVELINE Rosen et CLAUS Reinhardt, (2011), *Faire classe en FLE. Une approche actionnelle et pragmatique*, Hachette FLE, Paris.
- SANDRE Marion, (2013). *Analyser les discours oraux*, Armand Colin, Paris.
- SARFATI George-Elia, (2009). *Eléments d'analyse du discours*, Armand Colin, Paris.

## ARTICLES

- AMOSSY Ruth, « *Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires* », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 06 septembre 2008, Consulté le 31 mars 2016. URL : <http://aad.revues.org/200>
- VAN DER HELM Ruud « Ruth AMOSSY (2000), *L'argumentation dans le discours, Discours politique, littérature d'idées, fiction, comment peut-on agir sur un public en orientant ses façons de voir, de penser ?* », *Communication*, Vol 22/1/ 2003 mis en ligne le 08 janvier 2014, consulté le 20 décembre 2015. URL : <https://mots.revues.org/7263>

## DICTIONNAIRES

- CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique, (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- DUCROT Oswald, TODOROV Tzvetan, (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris.
- ROBERT Jean Pierre, (2009). *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Ophrys, France.
- ROBERT Paul, (2005). *Dictionnaire du Grand Robert*, version électronique, version 2.0.

## MÉMOIRES

- KHADEM Hichem, *Les modalités argumentatives dans le discours du président N. SARKOZY avant et après son élection*, Science du langage, Mémoire de Magister, université El Hadj Lakhdhar –Batna-, 2011-2012.
- ARZIKA MAGAGI Abdoul Razak, *Analyse rhétorique du discours politique : Etude des stratégies argumentatives et émotionnelles dans le discours de François Hollande à Dakar*, Science d langage, Mémoire de master, Université Abbes Laghrour –Khenchla-, 2013/2014.

## SITOGRAPHIE

- <http://www.analyse-du-discours.com/les-modalisateurs> 13/03/2016 à 10:24
- <http://www.cnrtl.fr/etymologie/discours> 16/02/2016 à 18:53
- <http://eduscol.education.fr/cid46308/comment-s-y-prend-on-pour-argumenter> 22/04/2016 à 15 :20
- <http://erssab.u-bordeaux3.fr/manifestations-scientifiques/manifestations-a-venir/76-analyse-du-discours-et-didactique-des-en-langues> 16/05/2016 à 15:40
- <http://tariqramadan.com/elements-de-biographie/>
- <https://www.youtube.com/watch?v=EmF1rw0xYXc>

# ANNEXES

---

# **ANNEXE 1**

## CONFÉRENCE DE TARIQ RAMADAN

(25<sup>ème</sup> rencontre annuelle des musulmans de France)

**Source :** <https://www.youtube.com/watch?v=VwUwAubpEc8>

**Transcription :** éd El Borhane, 2014

**Durée :** 15 :39 minutes

### **La famille : de l'idéal à la réalité ; Des étapes, des exigences, un djihad**

Le sujet d'aujourd'hui est le sujet qui a été choisi autour de la famille j'ai voulu avec vous faire un voyage, réfléchir à la question de la famille en Islam, non pas simplement dans l'idéal, non pas simplement dans ce que l'on répète au travers des versets du Coran ou de ce que le prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) a dit ou fait, mais essayer de partir de ces éléments, ces principes, ces visions et d'essayer de venir aux réalités quotidiennes qui sont les nôtres, et pour cela ce que j'aimerais faire avec vous, c'est faire un voyage et observer chacune des étapes de ce qui constitue le fait d'être seul d'abord, puis d'être deux et de vivre dans cette exigence puis ensuite de voir une famille se constituer, puis ensuite par rapport à cette famille penser à la nature de la relation qu'il faut déterminer et réfléchir donc il faut que nous réfléchissions la nature de nos relations à nos parents. Donc, un cheminement dans le temps et un cheminement qui va des textes qui nous ont été révélés dans le Coran (prononcé en arabe), mais aussi à notre réalité quotidienne et en suivant l'exemple du Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui).

N'oubliez jamais que si nous suivions le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) ce n'est pas une question de la formelle, et il faut aborder le fait de suivre le

Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) exactement comme on aborde la question de la famille.

La famille c'est un cadre, mais ce qui donne sens au cadre ce sont les sentiments qui le façonnent et c'est la spiritualité qui lui donne la force. Quand nous revenons au Coran et nous est dit : « dis, si vous aimez Dieu, suivez-moi, Dieu vous aimera », cette relation d'amour, elle est partout dans le sens du Coran, elle est partout dans la famille, le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) on le suit non pas parce qu'il est nous est dit, comme un ordre formel qu'il faut le suivre, mais parce que dans le fait de le suivre, il y'a un

rapprochement avec Allah qui est une question de « dis, si vous aimez Dieu, suivez-moi et Dieu vous aimera » et c'est ça le sens de « vous avez, dans le prophète de Dieu, le meilleur modèle », le fait que dans le coran, il soit dit « il est dans l'exemple du Prophète le meilleur modèle » ce n'est pas le meilleur modèle dans les formes, c'est le meilleur modèle dans le fond, dans le sens et dans l'amour et ça il faut toujours s'en rendre compte qu'il faut construire une famille comme on suit le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui), non pas dans des règles qu'on applique mais dans un cœur qu'on façonne, dans des principes qu'on façonne à la lumière de ce cœur que l'on éduque parce qu'on apprend à le faire, et malheureusement, le lien entre le modèle prophétique, le modèle du Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) et notre cheminement, on ne le fait pas assez dans la dimension de comment éduquer son cœur à mieux le comprendre et à mieux le suivre.

Ayant dit cela, ce qu'il faut qu'on fasse c'est que de ces grands principes, il faut qu'on passe à la compréhension des grands principes à leur application. Qu'est ce qui fait au fond que le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) est un horizon d'amour pour nous, uniquement parce qu'il a reçu la révélation ? Non ! Ce que nous dit le Coran ici est très important : « dis si vous aimez Dieu, suivez-moi » pourquoi est-ce que ceci devient fondamentalement important pour nous, pourquoi est-ce que suivre le Prophète devient important, pourquoi est-ce qu'il est celui que l'on suit, pas simplement parce qu'il a reçu la révélation, mais parce qu'il a fait c'est traduire les principes dans le quotidien des hommes et quand Aïcha (que Dieu soit satisfait d'elle) dit : « il était le Coran qui était traduit dans le quotidien », c'est ça, c'est pour cela qu'on l'aime, il est celui qui a reçu, il est *el mokhtar*, l'élite, il est celui qui a compris et il est celui qui a appliqué, il est celui qui l'a appliqué et il a commencé par son cœur et il l'a organisé dans la société en

l'organisant dans la famille, c'est ça ce qu'on essaye de faire, c'est à cela qu'il faut revenir et chacun d'entre nous dans son application quotidienne ne doit pas simplement y mettre des principes, il doit y mettre du cœur, il doit y mettre de l'apprentissage et du cœur, il doit y mettre de la connaissance, une connaissance qui est compréhension et qui est amour, parce que le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) il est la voie qui nous rapproche de l'Unique, lâ ilâha illa-Allâh, cette dimension de la famille c'est comme ceci qu'il faut y entrer, c'est comme ceci que je vous propose ce voyage à travers l'exemple du Prophète ( que la paix et la bénédiction soient sur lui) et de partir des grands principes et d'observer les petits détails pour se poser la question fondamentale de comment de l'idéal à la réalité, on va suivre des étapes, on va suivre des exigences et on ne va comprendre qu'aujourd'hui comme hier d'ailleurs, mais peut être encore plus aujourd'hui qu'hier, constituer une famille, vivre avec un homme, vivre avec une femme, être un papa, être une maman, être une fille, être un garçon, le fils ou la fille de son père, c'est un djihad, c'est un effort du cœur et de l'intelligence, c'est un effort quotidien, ce djihad-là, il est fondamentalement important.

Vous savez, un jour des gens étaient venus vers un cheikh, c'était une situation de guerre, c'était une situation de conflit et lui disent : « nous ce qu'on veut c'est aller mourir *fi sabil Allah, el mawt fi sabil Allah*, et le cheikh les a regardés et leur a dit : « vous savez, la mort dans la voie de Dieu est très difficile, c'est la sacrifice de soi pour les principes, mais la vie dans la voie de Dieu est encore plus difficile parce que ça demande quotidiennement un effort », ne cherchez pas vite la fin, parce que le chemin est difficile.

J'aimerais pour le temps de 40 minutes parler publiquement à chacun d'entre vous, parler publiquement à chaque cœur et à chaque intelligence, je ne suis là que pour cela, ce chiffre là, le nombre que vous êtes ce soir, la salle remplie ça ne m'impressionne plus du tout, ce qui aujourd'hui compte, ce n'est pas le nombre que vous êtes dans la salle, c'est le nombre de cœur qui comprend ce que l'on dit, et qui essaye personnellement, intimement, individuellement de rentrer chez lui, avec sa femme, avec son mari, avec ses enfants, avec ses parents de changer , ce qui compte c'est la qualité de changement pas le nombre de la foule, on le sait, on le voit et le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) nous l'avait annoncé : « un jour, vous serez nombreux, mais vous ne vaudrez pas plus que l'écume à la surface de l'eau » parce que *houb el dounya* aura eu raison de vous, parce que les éléments de cette vie auraient eu raison de vous, parce que la crainte même du fait de retourner vers Allah aura eu raison de nous, donc ce que j'aimerais simplement faire c'est

avancer des grands principes et aller vers les détails et suivre le prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui), comment il était avec son épouse, comment il était aussi avec ses enfants incha Allah, l'exemplarité du Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) c'est ceci et nous le savons.

La première des choses dans l'ordre de la famille c'est quand on est seul et quand on est individu devant Dieu et qu'on sait qu'un jour de toute façon on va se retrouver tout seul, de toute façon ce qu'il faut savoir, c'est que si tu es seul avant de te marier, si, tu es avec une épouse ou si tu es avec un époux, si, tu vas avoir des enfants, il y a une seule chose qui est une réalité qui est essentielle, ne l'oubliez jamais, « tous viendront à lui, un à un, le jour de la Résurrection » (aya du Coran 19-95 prononcée en arabe), chacun d'entre nous revient à Allah seul.

De toute façon on construit une famille dans les principes et l'amour, on vit dans les principes, on éduque dans les principes et l'amour, mais on n'oublie pas une chose, on est responsable de soi, on est responsable de son cœur, on est responsable de son intelligence, et un jour ou l'autre on est devant Dieu tout seul, c'est un voyage solitaire dans le couple, dans la famille, il faut sauver son couple, sauver sa famille, sauver ce que l'on aime en sachant que devant Allah, il y a une chose que Lui seul sait et que nous seuls savons c'est ce qu'il y a dans notre cœur, et de ce point de vue là c'est vraiment le début de tout, mais vous allez voir que ceci se traduit par également des responsabilités.

La première des choses qui nous est dite, c'est qu'Allah, Il nous a enseigné une chose, l'unicité, ça n'appartient qu'à Lui La illah illa Allah, l'Unique, l'Un, il n'est de Dieu que Dieu, ce n'est que Lui, mais tout le reste, tout ce qu'Allah a fait, Il nous dit : « de toutes les choses, Nous avons créé deux », et vous votre destin c'est d'être seul, mais de savoir qu'il a créé tout en couple et que nous, comme la nature, comme les animaux, dans le plus simple appareil biologique, nous sommes destinés dans notre solitude à vivre avec un autre, à trouver le complément de la foi, la moitié de la religion. Le Prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) nous dit que le mariage, c'est la moitié de la religion et en cela il nous dit quelque chose d'extrêmement important, tu vas seul vers Dieu dans le besoin que tu as de Lui, mais ce n'est pas le besoin exclusif, tu auras besoin d'êtres qui t'aiment, de tes parents, de tes enfants, d'un homme, d'une femme, avec toi pour compléter cette dimension de ton être.

## **ANNEXE 2**

## BIOGRAPHIE DE TARIQ RAMADAN

**Source :** <http://tariqramadan.com/elements-de-biographie/>

Tariq Ramadan est Professeur d'Etudes islamiques contemporaines à l'université d'Oxford (Oriental Institute, St Antony's College-) et enseigne également à la Faculté de Théologie d'Oxford. Il est Professeur invité à la Faculté d'Etudes islamiques(Qatar), à l'Université Mundiapolis (Maroc), où il enseigne la philosophie, et à l'Université Perlis de Malaisie. Il est par ailleurs Senior Research Fellow à l'université de Doshisha (Kyoto, Japon), et directeur du Centre de Recherche sur la Législation Islamique et l'Ethique à Doha (Qatar).



Il possède une maîtrise en philosophie et littérature françaises, et un doctorat en islamologie arabe de l'Université de Genève. Il a suivi une formation intensive en études islamiques classiques avec des savants de l'Université Al Azhar du Caire, et obtenu 7 ijazat dans sept disciplines différentes.

Il contribue par ses écrits et ses interventions au débat sur la question des musulmans d'Occident, ainsi qu'au renouveau du monde musulman. Expert consultant dans diverses commissions attachées au Parlement de Bruxelles. Il participe activement au travail associatif aussi bien qu'académique dans les domaines de la théologie, l'éthique, la justice sociale, l'écologie et le dialogue interreligieux. Il est également Président de l'organisation (groupe de réflexion et d'action) European Muslim Network (EMN) à Bruxelles. Il est membre de l'Union Mondiale des Savants Musulmans.

Derniers livres parus en français : « Islam, la Réforme Radicale, Ethique et Libération », Presses du Châtelet, Septembre 2008, « L'Autre en Nous, Pour une philosophie du pluralisme », Presses du Châtelet, Avril 2009, « Mon Intime Conviction », Presses du Châtelet, Septembre 2009, « L'Islam et le Réveil arabe », Presses du Châtelet, Novembre 2011, « Au péril des idées » avec Edgar Morin, Presses du Châtelet, Mars 2014, « De l'islam et des musulmans », Presses du Châtelet, Décembre 2014, « Introduction à l'éthique islamique », Presses du Châtelet, Mars 2015, « Être occidental et musulman aujourd'hui », Presses du Châtelet, Septembre 2015 , « Le génie de l'islam », Presses du Châtelet, Janvier 2016.

## **ANNEXE 3**

Faut d'abord, "TARIQ RAMADAN" est un professeur d'Etudes islamiques contemporaines à l'université d'Oxford (Oriental Institute et St Antony's College) et enseigne également à la faculté de Théologie d'Oxford. Il est professeur invité à la faculté d'Etudes islamiques (Qatar) à l'université Mubarrak bin Abdulrahman (Maroc), où il enseigne la philosophie et à l'université perlis de Malaisie il est par ailleurs senior Research Fellow à l'université de Doshisha (Kyoto Japon) et directeur du centre de recherche sur la législation Islamique et l'Éthique à Doha (Qatar). Après cet aperçu nous pouvons dire que le professeur "TARIQ RAMADAN" a une idéologie islamiste dans ses écrits sur discours... etc. C'est pour cela on trouve que la majorité de discours de "TARIQ RAMADAN" sont de discours islamiques à titre d'exemple "la famille de l'idéal à la réalité. Des étapes, des exigences, un djihad", ce discours a été traité du point de vue islamique pour voir qui est ce qui est qui se passe dans la réalité quotidienne. C'est ça le problème posé par le professeur "TARIQ RAMADAN".

Le discours de "TARIQ RAMADAN" autour sur le sujet de la famille en Islam autrement dit, il a fait un voyage sur la question de la famille de l'idéal à la réalité comme il a dit, nous pas simplement dans l'idéal, non pas simplement dans ce que l'on répète au travers de versets du coran par exemple de que le prophète dit "que la paix et la bénédiction soient sur lui ça va permettre de dire que TR essaye de partir de ces éléments, ces principes, ces visions aux réalités quotidiennes pour un objectif fondamental qui l'observation de, chacune de ces étapes de ce qui constitue le fait d'être seul d'abord puis d'être deux et de vivre dans cette exigence puis ensuite de voir une famille qui vit dans une bonne condition. C'est pour quoi, TR " parle dans son discours sur la relation de la famille c'est à dire la relation qui se trouve entre eux. Il faut que nous réfléchissions sur cette relation parce que cette dernière elle est partant dans le sens du coran notamment elle est partant dans la famille. Alors d'après lui ce qui donne la force, le sentiment et la spiritualité c'est la relation d'amour et il a illustré ça quand il a dit, nous revenons au coran et nous est dit « dis, si vous aimez Dieu, suivez-moi et Dieu vous aimera » c'est à dire le fait que dans le coran, il soit dit « il est dans l'exemple du prophète le meilleur modèle ». Donc, le but de TR " à travers ces versets coraniques pour convaincre son public d'être fidèle, d'être responsable de soi jusqu'à la dernière jours de son vie c'est à dire les jours où on est devant de Dieu.

Finalment, on a arrive à dire que l'objectif de cette étude d'après "TARIQ RAMADAN" est avoir une famille qui vive dans une bonne circonstance et aussi avoir un public convaincu par son religion son idéologie...etc. C'est pourquoi, il a revencu dans son discours avec versets coraniques pour montrer l'importance de ce principe dans notre vie quotidienne.

Tariq Ramadan dans son discours, parle de la famille dans sa vie quotidienne (réelle).

D'abord, il a parlé des étapes de la construction d'une famille et la nature de la relation qui doit être entre les membres de la famille.

Ensuite, Tariq cherche à convaincre l'autre de construire une famille, en basant, en suivant le prophète et le Coran « vous avez, dans le prophète de Dieu, le meilleur modèle ». On suivit le prophète pour construire une famille qui se base sur la cordialité et l'amour.

Enfin, il a passé aux principes de la famille, comment la relation entre les membres de la famille fonctionne. Il a dit que la construction d'une famille est un effort un djihad « vivre avec une femme, être un papa, être une maman, être une fille, être un garçon, le fils ou la fille de son père, c'est un djihad, c'est un effort du cœur et de l'intelligence, c'est un effort quotidien, ce djihad là, il est fondamentalement important ».

- Dans cette conférence, l'auteur "TARIQ RAMADAN" parle de la famille : "De l'idéal à la réalité", il essaye de convaincre le public par son point de vue sur la question de la famille en Islam (la construction de la famille en Islam).

- L'auteur donne plusieurs arguments à son public. Tout d'abord, il faut suivre le prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) exactement comme on aborde la question de la famille. Le deuxième argument concernant la relation d'amour dans la famille est partout dans le sens du Coran, Allah dit : « Dis, si vous aimez Dieu, suivez-moi, Dieu vous aimera ». Donc, lorsqu'on suit le prophète, il y'a un rapprochement avec Allah.

- Ensuite, le Coran dit : « Il est dans l'exemple du prophète le meilleur modèle »; on vise par cet argument du modèle, dans le fond, dans le sens et dans l'amour lorsqu'on construit une famille comme on suit le prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui). En effet, l'auteur ajoute qu'on suit le prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui), parce qu'il a fait, c'est traduire les principes dans le quotidien des hommes, et donc, Aïcha (que Dieu soit satisfait d'elle) dit : « il était le Coran qui était traduit dans le quotidien ».

- En outre, l'auteur déclare que la construction d'une famille c'est un "Djihad fi sabil Allah", il l'affirme par la parole d'un "cheikh" qui dit à un autre : « Vous savez, la mort dans la voie de Dieu est très difficile, c'est la sacrifice de soi pour les

principes, mais la vie dans la voie de Dieu est encore plus difficile parce que ça demande quotidiennement un effort. » Enfin, l'auteur conclue sa conférence concernant la construction de la famille en Islam, par l'argument suivant: Allah a créé tout en couple; Allah dit: « De toutes les choses, Nous avons créé deux » dont la famille se construit d'abord par deux (l'homme et la femme). Aussi, le prophète (que la paix et la bénédiction soient sur lui) nous dit que le mariage est le moitié de la religion.

- Donc, il faut respecter et consacrer cette relation de la famille pour la préserver et la protéger.

Le sujet dont il est question dans cette conférence est la famille, un thème qui est analysé sous un angle religieux et social. La construction d'une famille, selon T. Ramadan, dont la définition ne se réduit pas à un sens formel, mais il s'agit d'un cadre plein de sentiments et de spiritualité qui renforce le lien entre deux personnes donnant naissance à une famille, est nécessaire pour les raisons suivantes :

D'abord, ce lien, le mariage, nous permettra de garder une bonne relation avec Allah qui nous a demandé dans le coran, le 1er guide des musulmans, de suivre le prophète (que la paix et bénédiction soient sur lui, qui est notre deuxième guide. Donc le mariage selon T. Ramadan est un lien d'amour qui nous relie avec Essoumah (en suivant le prophète) et avec Allah (en appliquant le contenu du 1er coran). Pour renforcer son argument, l'orateur a cité deux versets coraniques :

le 1er : si vous aimez Allah, suivez moi, Allah vous aimera.

le 2e : il est dans l'exemple du prophète le meilleur modèle.

(1)

Ensuite, la construction d'une famille est la preuve d'une vraie connaissance de l'Islam, d'une compréhension du connu et de l'application du compris. Pour nous expliquer cela, T. Ramadan a posé une série de questions sur la raison du choix d'Allah au prophète et nous répond à la fin en insérant ce que Aïcha (que Dieu soit satisfait d'elle) a dit à ce propos : "il était le coran qui était traduit dans le quotidien" = Traduire le connu en faits qui se reflètent sur le quotidien, la piété et la famille.

En outre, une famille est constituée de plusieurs personnes et le maintien de bonnes relations entre ses membres est soumis à des règles, principes appliqués quotidiennement, c'est un djihad : un effort du cœur et de l'intelligence, selon T. Ramadan qui, pour pointer, et expliquer la difficulté de cet argument, nous a raconté l'histoire des gens qui étaient prêts de mourir fi sabil Allah et en disant ça au chikh, il les a répondu en leur demandant de ne plus chercher vite la fin et leur a expliqué que ce qu'ils proposent (la sacrifice de soi) est plus facile que faire des efforts quotidiens (Djihad du cœur)

Tarikh Ramadan s'est adressé ensuite au public, à leurs cœurs dont la présence, selon lui, diffère de leurs absences. Idée qui a été expliquée en revenant au hadith suivant "un jour, vous serez nombreux mais vous ne vaudrez pas plus que l'écume à la surface de l'eau". Quand le cœur est ailleurs, bin d'Allah, de l'idée qu'on retournera vers lui, cela nous éloigne d'Allah et de ce qu'il nous demande de faire, mais tout le reste, on sera responsable de nos choix un jour. Tarikh Ramadan a illustré cette réalité en revenant au verset "Tous viendront à lui, un à un, le jour de la résurrection."

Enfin, le mariage est la moitié de la religion & l'être humain, comme le veut dire T. Ramadan, et comme toutes les créatures qui ont été fait pour qu'ils soient en couples Allah est seul, ce n'est que lui "La illaha illa Allah?" "De toutes les choses, nous avons créé deux"

l'être humain, selon T. Ramadan, nait seul, a besoin des autres pour vivre: une femme, des parents, des enfants,

Tariq Ramadan introduit déjà sa conférence avec des formules islamiques pour montrer déjà de quel point de vu il va aborder le sujet qui importe qui est la famille.

Toute introduction faite, il entame directement le sujet dont il veut parler, à savoir la famille en islam et dans les temps moderne.

La façon de parler de Tariq Ramadan, se base toujours sur la logique de l'interprétation islamique et moderne de toute ce qui est religieuse, en évoquant les points importants comme le fait de prendre le prophète comme model, mais il enlève l'ambiguïté déjà en disant que le suivre n'est pas juste parce que c'est le prophète, mais plutôt parce que c'est la première personne qui a appliqué les préceptes qu'il prêchait.

Tariq Ramadan aime faire rêver dans cette conférence, c'est ainsi le meilleur moyen d'affecter les gens émotionnellement surtout, parce que son but n'est pas de juste faire sa conférence et partir, mais il cherche à ce que les spectateurs s'identifient à ses paroles en les justifiant avec des références coranique, pour qu'elles soient plus logique à appréhender et ainsi être appliquées plus tard.

# **TABLES DES MATIERES**

---

## TABLE DES MATIERES

|  |    |
|--|----|
| MERCIEMENT   |    |
| DEDICACE   |    |
| RESUME   |    |
| <b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....   | 5  |
| <b>CHAPITRE I : <i>Eléments théoriques sur la notion de discours</i></b> ..... | 10 |
| INTRODUCTION.....  | 10 |
| I. NOTION DE « DISCOURS » .....  | 10 |
| <b>A. En linguistique</b> .....  | 11 |
| <b>B. En rhétorique</b> .....  | 12 |
| <b>C. En didactique des langues étrangères</b> .....                           | 12 |
| <b>D. Discours vs texte</b> .....  | 12 |
| <b>E. Discours direct et discours indirect</b> .....                           | 13 |
| II. GENRES ET TYPES DE DISCOURS .....  | 14 |
| <b>A. Types de discours</b> .....  | 14 |
| 1. <i>Discours oral vs discours écrit</i> .....                                | 14 |
| 2. <i>Discours monologal vs discours dialogal</i> .....                        | 15 |
| a. <i>Discours monologal</i> .....   | 15 |
| b. <i>Discours dialogal</i> .....  | 16 |
| 3. <i>Discours en situation formelle et en situation non formelle</i> .....    | 16 |
| <b>B. Genres de discours</b> .....   | 17 |
| 1. <i>Discours politique</i> .....   | 18 |
| 2. <i>Discours social</i> .....  | 19 |
| 3. <i>Discours religieux</i> .....   | 19 |
| III. FONDEMENTS DE L'ANALYSE DU DISCOURS.....                                  | 20 |

|   |    |
|---|----|
| IV. CONTEXTE .....  | 21 |
| <b>A. Environnement discursif de l'énoncé (le cotexte)</b> .....          | 22 |
| <b>B. Environnement extralinguistique</b> .....                           | 22 |
| V. ELABORATION D'UN DISCOURS ORAL .....                                   | 22 |
| <b>A. Ratés d'élocution</b> .....   | 23 |
| <b>B. Ratés syntaxiques</b> .....   | 23 |
| <b>C. Recherche des mots</b> .....  | 23 |
| <b>D. Présence de petits mots</b> .....                                   | 24 |
| VI. COMPETENCES ET STRATEGIES DISCURSIVES .....                           | 24 |
| <b>A. Compétences discursive</b> .....                                    | 24 |
| <b>B. Stratégies discursives</b> .....                                    | 25 |
| 1. <i>Stratégies de crédibilité</i> .....                                 | 25 |
| 2. <i>Stratégies de légitimation</i> .....                                | 26 |
| 3. <i>Stratégies de captation</i> .....                                   | 26 |
| CONCLUSION.....   | 26 |
| <b>CHAPITRE II : Cadre théorique de l'argumentation</b> .....             | 29 |
| INTRODUCTION.....   | 29 |
| I. ARGUMENT ET ARGUMENTATION .....  | 29 |
| <b>A. Définition de l'argument</b> .....                                  | 29 |
| 1. <i>En logique</i> .....  | 30 |
| 2. <i>En littérature</i> .....  | 30 |
| 3. <i>En rhétorique argumentative</i> .....                               | 30 |
| <b>B. Définition de l'argumentation</b> .....                             | 31 |
| II. FONDEMENTS DE L'ARGUMENTATION ET SON LIEN AVEC LA<br>RHETORIQUE ..... | 31 |
| <b>A. Fondements de l'argumentation</b> .....                             | 31 |
| <b>B. Argumentation dans la rhétorique</b> .....                          | 32 |

|   |    |
|---|----|
| III. PROCESSUS DE L'ARGUMENTATION ET SES ACTEURS.....                                       | 34 |
| <b>A. Processus de l'argumentation</b> .....  | 34 |
| <b>B. Acteurs de l'argumentation</b> .....  | 35 |
| IV. ARGUMENTATION EN CLASSE DE LANGUES ETRANGER ....  | 36 |
| V. VISEE ET DIMENSION ARGUMENTATIVE DES DISCOURS.....                                       | 37 |
| VI. NORME ARGUMENTATIVE ET LES CRITERES POUR UNE<br>BONNE MAITRISE DE L'ARGUMENTATION ..... | 39 |
| <b>A. Norme argumentative</b> .....   | 39 |
| <b>B. Critères pour une bonne maîtrise de l'argumentation</b> .....                         | 39 |
| <b>C. Discours argumentatif oral</b> .....  | 41 |
| 1. <i>Rôle des éléments non verbaux</i> .....   | 41 |
| 2. <i>Développement du raisonnement</i> .....   | 42 |
| 3. <i>Procédés de style</i> .....   | 42 |
| VI. ANALYSE ARGUMENTATIVE DU DISCOURS .....   | 42 |
| <b>A. Présentation de l'analyse argumentative</b> .....                                     | 42 |
| <b>B. Principes de l'analyse argumentative</b> .....  | 42 |
| 1. <i>Une approche langagière</i> .....   | 43 |
| 2. <i>Une approche communicationnelle</i> .....   | 43 |
| 3. <i>Une approche dialogique</i> .....   | 43 |
| 4. <i>Une approche générique</i> .....  | 43 |
| 5. <i>Une approche figurale</i> .....   | 44 |
| 6. <i>Une approche textuelle</i> .....  | 44 |
| VII. MODALISATION ET LES MODALISATEURS.....   | 44 |
| <b>A. Définition de modalisation</b> .....  | 44 |
| <b>B. Modalisateurs</b> .....   | 45 |
| <b>C. Fonction des modalisateurs</b> .....  | 45 |
| 1. <i>Terme</i> .....   | 45 |
| 2. <i>Syntagme</i> .....  | 45 |
| 3. <i>Proposition</i> .....   | 46 |

|   |    |
|---|----|
| <b>D. Modalisation des arguments</b> .....                            | 46 |
| <b>E. Modalité appréciative</b> .....                                 | 47 |
| <b>1. Appréciation positive</b> .....                                 | 47 |
| <b>2. Appréciation négative</b> .....                                 | 47 |
| <b>F. Modalité épistémique</b> .....                                  | 47 |
| <b>VIII. INDICES D'ALLOCUTION</b> .....                               | 48 |
| <b>A. Désignations nominales explicites</b> .....                     | 48 |
| <b>B. Description de l'auditoire</b> .....                            | 48 |
| <b>C. Pronoms personnels</b> .....                                    | 49 |
| <b>D. Evidences partagées</b> .....                                   | 49 |
| <b>CONCLUSION</b> .....   | 50 |
| <b>CHAPITRE III : Essai d'application</b> .....                       | 52 |
| <b>INTRODUCTION</b> .....   | 52 |
| <b>I. CONSTITUTION DU CORPUS</b> .....                                | 52 |
| <b>A. Méthode de travail</b> .....                                    | 52 |
| <b>B. Echantillon</b> .....   | 53 |
| <b>C. Présentation du corpus</b> .....                                | 54 |
| <b>II. TYPE D'ALLOCUTION DU DISCOURS DE TARIQ RAMADAN</b> ....        | 55 |
| <b>III. BIOGRAPHIE DE TARIQ RAMADAN</b> .....                         | 55 |
| <b>IV. ANALYSE DU DISCOURS DE TARIQ RAMADAN</b> .....                 | 56 |
| <b>A. Identification de type de discours</b> .....                    | 57 |
| <b>B. Raisonnement de Tariq RAMADAN</b> .....                         | 57 |
| <b>C. Stratégies discursives de Tariq RAMADAN</b> .....               | 58 |
| <b>D. Visée argumentative dans le discours de Tariq RAMADAN</b> ..... | 59 |
| <b>V. COMPARAISON AVEC LES RESULTATS DE L'ECHANTILLON</b> ..          | 66 |
| <b>VI. BILAN</b> .....  | 68 |
| <b>VII. SYNTHÈSE</b> .....  | 69 |

|  |    |
|--|----|
| <b>CONCLUSION</b> .....                  | 70 |
| <b>CONCLUSION GENERALE</b> .....         | 72 |
| <b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> ..... | 75 |
| <b>ANNEXES</b>                           |    |
| Annexe 1 .....                           | 79 |
| Annexe 2 .....                           | 84 |
| Annexe 3 .....                           | 87 |
| <b>TABLES DES MATIERES</b> .....         | 96 |